La TOUR DE GARDE

annonce

LE ROYAUME DE JÉHOVAH

1er OCTOBRE 1952 N° 19

Périodique bimensuel

« SORTEZ DU MILIEU D'ELLE, MON PEUPLE »

FIXATION DES DESTINÉES EN CETTE PÉRIODE DE JUGEMENT

« HEUREUX LES YEUX QUI VOIENT »

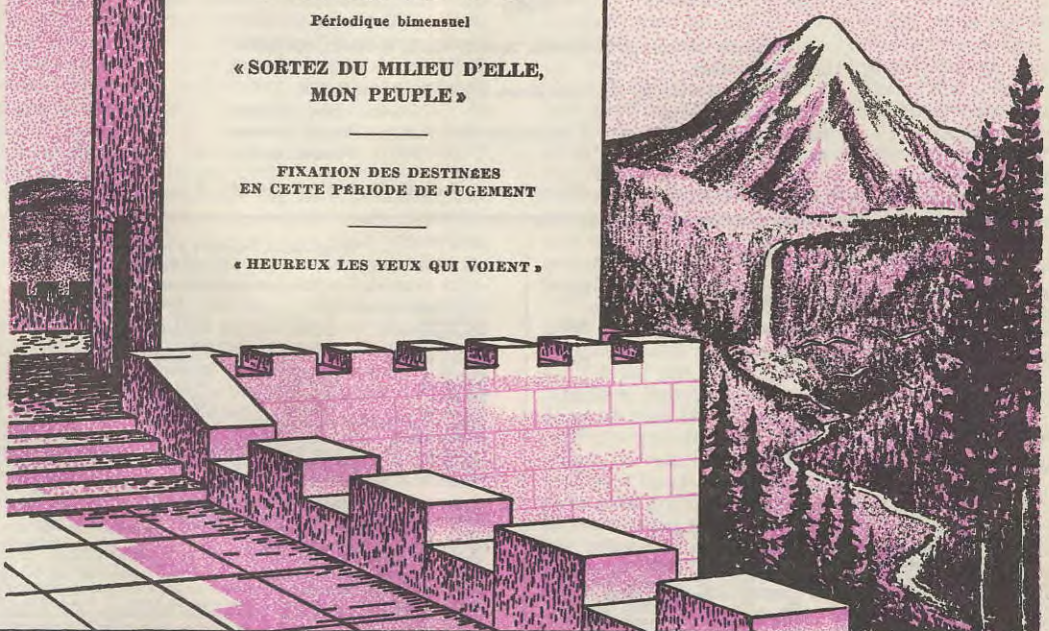

"VOUS ÊTES MES TÉMOINS", DIT JÉHOVAH.—Es.43:12

LE BUT DE « LA TOUR DE GARDE »

Aux temps bibliques, les tours bâties sur des lieux élevés étaient d'excellents postes d'observation d'où les sentinelles pouvaient voir ce qui se passait et, par conséquent, avertir de l'approche d'un danger ou annoncer une bonne nouvelle. Notre périodique occupe symboliquement une telle position avantageuse car il est fondé sur la Parole de Dieu, le livre de la suprême sagesse. Ce fait l'élève au-dessus des propagandes et des préjugés politiques, nationaux et raciaux, ce qui le libère de toute partialité. Il n'est en outre esclave d'aucune croyance traditionnelle. Son message progresse à mesure que croît la lumière répandue sur les desseins et les œuvres de Jéhovah. — Habakuk 2: 1–3.

Ce périodique voit les choses d'un point de vue scriptural. Lorsqu'il considère la génération actuelle vénale, inique, hypocrite, athée, consumée par les guerres, les famines, les pestes, la confusion, la crainte, et constate que des minorités impopulaires sont persécutées, il ne répète pas l'ancienne maxime selon laquelle l'histoire est un perpétuel recommencement. Informé par les prophéties bibliques, il sait que ces calamités sont les signes du temps de la fin de ce monde. Mais, illuminé par une espérance glorieuse, il aperçoit derrière ces malheurs, et grandes ouvertes pour nous recevoir, les portes d'un monde nouveau.

Considérée de ce point de vue, « La Tour de Garde » est une fidèle sentinelle, attentive et consciencieuse, qui note tout signe de danger et en indique l'issue. Elle annonce le royaume de Jéhovah établi par l'intronisation du Christ dans les cieux, pourvoit à la nourriture spirituelle de ses cohéritiers, encourage les hommes de bonne volonté par de glorieuses perspectives de vie éternelle sur une terre paradisiaque, et nous réconforte par la promesse de la résurrection des morts.

Elle n'est pas dogmatique, néanmoins sa voix s'élève avec assurance parce que cette publication est fondée sur la Parole de Dieu. Elle ne publie pas des interprétations particulières des prophéties, mais attire l'attention sur les événements, les compare avec les prédictions et chacun peut vérifier leur parfaite concordance et constater avec quelle précision Jéhovah interprète sa propre prophétie. Pour notre salut, elle concentre fidèlement toute son attention sur la vérité biblique et ne mentionne les nouvelles religieuses que dans un sens général.

Soyez vigilant en ces temps périlleux, tel est le conseil de Dieu. Veillez donc en lisant régulièrement « La Tour de Garde ».

IMPRIMEUR ET EDITEUR: WATCH TOWER BIBLE & TRACT SOCIETY
39 Allmendstrasse Berne 22
Editeur principal: 117 Adams Street, Brooklyn 1, N. Y., U. S. A.
N. H. Knorr, Président Grant Suiter, Secrétaire
Editeur pour la Suisse: Association des témoins de Jéhovah de Suisse
Rédacteur responsable: François Zurcher

« Ils seront tous enseignés de Jéhovah. » — Jean 6: 45, *NW;* Esaïe 54: 13

SOMMAIRE

« Sortez du milieu d'elle, mon peuple » 291
Fixation des destinées en cette période de jugement 296
« Heureux les yeux qui voient » 301
Questions de lecteurs 303
Textes quotidiens pour novembre 304
Communications 304

Abréviations employées dans « La Tour de Garde » pour les versions de la Bible mentionnées ci-dessous

AS – Vers. Stand. Amér. (angl.)
AT – Une Trad. Amér. (angl.)
Cr – Version de Crampon
Da – Version de J. N. Darby
Dy – Vers. Cath. Douay (angl.)
ED – Emph. Diaglott (angl.)
KJ – Vers. Roi Jacques (angl.)
La – Version de Lausanne
Le – Vers. de Leeser I. (angl.)
LXX – Vers. des Sept. (angl.)
Mo – Vers. de J. Moffatt (angl.)
NW – Trad. Monde Nouv. (angl.)
Ro – Vers. de Rotherham (angl.)
RS – Vers. Standard Rév. (angl.)
Sy – Version Synodale
Yg – Vers. de R. Young (angl.)

S'il n'y a pas d'indication, la Bible employée est la version de L. Segond

Tirage de ce numéro: 1 425 000
Prix du numéro: 20 fr. en France, 3 fr. en Belgique, 25 ct. en Suisse

PARAIT DANS LES LANGUES SUIVANTES

Deux fois par mois		Une fois par mois	
Afrikaans	Ilocano	Arabe	Portugais
Allemand	Italien	Canarèse	Russe
Anglais	Japonais	Chishona	Siamois
Cébu-Visayan	Norvégien	Cinyanja	Silozi
Danois	Pangasinan	Civemba	Slovaque
Espagnol	Slovène	Grec	Tvi
Finnois	Suédois	Ibo	Ukrainien
Français	Tagala	Malayâla	Yorouba
Hiligaynon-Visayan	Zoulou	Polonais	
Hollandais			

Bureaux de la Watch Tower Society — Abonnement annuel
Amérique, U. S., 117 Adams St., Brooklyn 1, N. Y. $ 1.—
Belgique, 28 av. Gén. Eisenhower, Bruxelles 3, C. C. P. 969.76 fr. 60.—
Canada, 40 Irwin Avenue, Toronto 5, Ontario $ 1.—
France, Association « Les Témoins de Jéhovah », 3 Villa Gulbert, Paris 16e, C. C. P. Paris 6.072.27 fr. 350.—
Haïti, Box 185, Port-au-Prince Gdes. 5.—
Suisse, 39 Allmendstrasse, Berne 22, C. C. P. Berne III 3319 fr. 5.—

Les versements devraient être effectués au bureau de votre pays selon un mode de versement donnant toute garantie pour le paiement. Berne accepte les versements provenant de pays où il n'existe pas de bureau, et dans ce cas par mandat international seulement. Les prix des abonnements dans les divers pays susmentionnés sont donnés d'après le taux des valeurs local. L'avis d'expiration (avec formule de renouvellement) est envoyé au moins deux numéros avant la fin de l'abonnement. Tout changement d'adresse parvenant à notre bureau devient effectif en l'espace d'un mois. Envoyez votre ancienne et votre nouvelle adresse.

The Watchtower — French edition Printed in Switzerland

La TOUR DE GARDE

annonce
LE ROYAUME
DE JÉHOVAH

Vol. L | 1er Octobre 1952 | № 19

«SORTEZ DU MILIEU D'ELLE, MON PEUPLE»

« Sortez du milieu d'elle, mon peuple, afin que vous ne participiez point à ses péchés, et que vous n'ayez point de part à ses fléaux. Car ses péchés se sont accumulés jusqu'au ciel, et Dieu s'est souvenu de ses iniquités. »
— Apoc. 18: 4, 5

DANS les derniers jours actuels, la corruption a gagné tous les domaines de l'activité du monde. La politique est corrompue et le commerce oppressif, le militarisme se livre au gaspillage et la religion à l'hypocrisie. Les plaisirs du siècle conduisent souvent au crime et à l'immoralité et les sports aux actes déloyaux. La plupart des hommes suivent ce monde dépravé. Ils voient sa corruption, y contribuent, y participent, ou bien, endurcis, y sont indifférents et l'acceptent avec cynisme. Pour l'apparence, bon nombre de personnes immorales prononcent des discours enflammés contre la dépravation, mais combien, saisies d'une juste colère, se lèvent pour la combattre? Le plus grand nombre s'attache à ce vieux monde inique, le soutient, meurt pour lui, investit de pouvoirs, en votant pour eux, ses dirigeants corrompus, ou en devient une partie de toute autre manière. Il lie son sort à celui du monde. Avec lui, il sème pour la concupiscence. Avec lui, il récoltera sa part de fléaux. Cette conclusion est non seulement logique et juste, elle est aussi conforme aux Ecritures.

[2] Au chapitre 18 de l'Apocalypse, on appelle « Babylone la grande » toute l'organisation mondiale, ou système de choses, placée sous le contrôle de Satan. Babylone commença à tomber quand sa partie invisible fut précipitée vers la terre par le Christ, après son intronisation en 1914 (Apoc. 12: 1–12). A Harmaguédon s'achèvera la chute des hordes invisibles de démons, chute qui les conduira dans l'abîme, et le royaume visible de Satan subira une destruction complète (Apoc. 19: 11–21; 20: 1–3). Certains échapperont pourtant aux jugements ardents qui la consumeront. Comment cela? Par une résurrection ultérieure sous le règne millénaire du Christ? Non, ce n'est pas ce que laisse entendre le passage suivant: « Sortez du milieu d'elle, mon peuple, afin que vous ne participiez point à ses péchés, et que vous n'ayez point de part à ses fléaux. Car ses péchés se sont accumulés jusqu'au ciel, et Dieu s'est souvenu de ses iniquités. A cause de cela, en un même jour, ses fléaux arriveront, la mort, le deuil et la famine, et elle sera consumée par le feu. Car il est puissant, le Seigneur Dieu qui l'a jugée. » — Apoc. 18: 4, 5, 8.

1 Quelle conclusion est à la fois logique et conforme aux Ecritures?
2 Comment devons-nous échapper aux fléaux qui viendront sur Babylone la grande?

[3] Les fléaux qui vont s'abattre sur elle sont une destruction ardente et définitive. L'organisation babylonienne ne sera jamais ressuscitée ou relevée de son baptême de feu mortel. Si c'est donc là son fléau et que ceux qui restent chez elle y ont part, comment pourrions-nous affirmer que les humains qui subiront avec elle le baptême de feu se relèveront à la résurrection de l'humanité? Les Ecritures ne permettent pas une telle hypothèse. La vérité est que le sort des individus qui restent dans cette organisation est semblable au sien. Si les individus reviennent, l'organisation reviendra, mais si l'organisation ne revient pas, les individus qui étaient autrefois au milieu d'elle ne reviendront pas non plus. Le chemin du salut c'est la fuite, maintenant, avant la chute de Babylone. « Sortez du milieu d'elle », est-il écrit. Les Israélites captifs dans l'ancienne Babylone reçurent l'ordre de fuir ce système inique: « Partez, partez, sortez de là! Ne touchez rien d'impur! Sortez du milieu d'elle! Purifiez-vous, vous qui portez les vases de l'Eternel! » « Sortez du milieu d'elle, mon peuple, et que chacun sauve sa vie, en échappant à la colère ardente de l'Eternel! » (Es. 52: 11; Jér. 51: 45). L'Apocalypse (18: 4) montre que le même ordre est valable au temps de la chute de la grande Babylone.

[4] La plupart des hommes considèrent les choses du point de vue humain, c'est la raison pour laquelle ils attachent trop d'importance au salut des créatures. Ce salut n'est que l'objet secondaire de la libération des captifs de Babylone. Ce qui compte c'est la manière dont Jéhovah voit les choses et son point de vue révèle la raison primordiale de cette délivrance. Il dit en effet: « Ce n'est pas à cause de vous que j'agis de la sorte, maison d'Israël; c'est à cause de mon saint nom, que vous avez profané parmi les nations où vous êtes allés. Je sanctifierai mon grand nom, qui a été profané parmi les nations, que vous avez profané au milieu d'elles. Et les nations sauront que je suis l'Eternel (Jéhovah), dit le Seigneur, l'Eternel, quand je serai sanctifié par vous sous leurs yeux. Je vous retirerai d'entre les nations, je vous rassemblerai de tous les pays, et je vous ramènerai dans votre pays. » (Ezéch. 36: 22–24). A différentes reprises, dans le désert, Jéhovah allait

3 Que sont les fléaux? Ainsi, que s'ensuit-il logiquement?
4 Contrairement au point de vue humain, quel est le point de vue correct sur la libération des captifs de Babylone?

détruire les Israélites, mais Moïse intercéda auprès de lui et le décida à les épargner. Pour quelle raison? Pour le salut des créatures? Non, ce fut à cause du grand nom de Jéhovah (Ex. 32: 9–14; Nomb. 14: 11–24; 16: 44–50; Deut. 9: 18, 26–29; Ezéch. 20: 9). Quelle importance attachons-nous au salut des sauterelles? Aux yeux de Dieu nous sommes comme des sauterelles (Es. 40: 22). Il faut donc que les pensées de Dieu deviennent les nôtres, si nous voulons voir clairement et sous leur jour véritable les actes de Jéhovah qui clôturent les périodes de jugement. Si nous persistons à nous attacher au point de vue humain qui fait de l'homme le centre de l'univers en mettant son salut au premier plan tandis qu'il laisse dans l'ombre, reléguée au second plan, la justification de Jéhovah, nous trouverons peut-être que les enseignements bibliques sont comme des paroles dures, peu agréables à entendre, nous serons alors scandalisés et trébucherons. — Es. 55: 8, 9; Jean 6: 60, 66.

[5] Il est probable que le temps du jugement de la majorité des humains qui ont vécu sur la terre viendra sous le règne millénaire du Christ, après la résurrection générale. Toutefois, longtemps avant ce millénaire, de nombreux humains auront eu leur temps de jugement; en effet, les Ecritures montrent qu'à certaines époques Dieu fit entrer les hommes dans des périodes de jugement durant lesquelles il les tint pour responsables de leur ligne de conduite. Afin qu'ils fussent vraiment responsables à de telles époques, Jéhovah fit rendre témoignage, ce qui les instruisit du litige et leur permit de prendre une décision par laquelle ils détermineraient leur destinée, indépendamment de la condamnation héritée d'Adam. Une de ces périodes de jugement fut le déluge au temps de Noé qui prêcha la justice avant ce cataclysme. Une autre période fut la fin ardente de Sodome et de Gomorrhe, villes qui virent les miracles accomplis par des anges à titre d'avertissement et qui entendirent le témoignage de Lot avant la chute de la pluie de feu. Le temps de Jésus était également une période de jugement. Le Christ avertit certaines villes juives qu'un sort semblable à celui de Sodome et de Gomorrhe les attendait et il jugea quelques scribes et pharisiens dignes de la géhenne ou destruction éternelle. Notre époque est aussi un temps de jugement et quand Harmaguédon éclatera toutes les personnes qui vivront alors auront fixé leur destinée.

DÉLUGES D'EAU ET DE FEU

[6] Nous pouvons apprendre beaucoup de choses concernant notre période de jugement actuelle en examinant celles du passé qui préfiguraient notre temps. La première était le déluge. Jésus déclara que ce cataclysme était une image de notre époque de jugement. Il dit: « Ce qui arriva du temps de Noé arrivera de même aux jours du Fils de l'homme. Les hommes mangeaient, buvaient, se mariaient et mariaient leurs enfants, jusqu'au jour où Noé entra dans l'arche; le déluge vint, et les fit tous périr. » (Luc 17: 26, 27). Pourquoi furent-ils détruits? A cause de leur corruption: « L'Eternel vit que la méchanceté des hommes était grande sur la terre, et que toutes les pensées de leur cœur se portaient chaque jour uniquement vers le mal. » C'est pourquoi Jéhovah résolut ce qui suit: « J'exterminerai de la face de la terre l'homme que j'ai créé, depuis l'homme jusqu'au bétail, aux reptiles et aux oiseaux du ciel; car je me repens de les avoir faits. » Noé devait échapper. Pourquoi? « Noé était un homme juste et intègre, dans son temps; Noé marchait avec Dieu. » Que la destruction des autres humains était l'exécution d'un jugement définitif, c'est ce que montrent les paroles énergiques que Jéhovah adressa à Noé: « La fin de toute chair est arrêtée par devers moi; car ils ont rempli la terre de violence; voici, je vais les détruire avec la terre. Mais j'établis mon alliance avec toi; tu entreras dans l'arche, toi et tes fils, ta femme et les femmes de tes fils avec toi. » — Gen. 6: 5, 7, 9, 13, 18.

[7] Cette destruction définitive est non seulement certaine parce que Dieu employa le terme « détruire » et Jésus l'expression « fit périr » mais elle est encore prouvée par le passage suivant de la seconde épître de Pierre (2: 5–9): « S'il n'a pas épargné l'ancien monde, mais s'il a sauvé Noé, lui huitième, ce prédicateur de la justice, lorsqu'il fit venir le déluge sur un monde d'impies; s'il a condamné à la destruction et réduit en cendres les villes de Sodome et de Gomorrhe, les donnant comme exemple aux impies à venir, et s'il a délivré le juste Lot, profondément attristé de la conduite de ces hommes sans freins dans leur dissolution (car ce juste, qui habitait au milieu d'eux, tourmentait journellement son âme juste à cause de ce qu'il voyait et entendait de leurs œuvres criminelles); — le Seigneur sait délivrer de l'épreuve les hommes pieux, et réserver les injustes pour être punis (retranchés, *NW*) au jour du jugement. » Pierre cita ces anciens exemples de retranchement pour montrer le sort réservé aux faux prophètes et aux faux docteurs dans l'assemblée chrétienne. Ces hommes introduisaient des sectes pernicieuses, reniaient le Christ et s'attiraient par conséquent « une ruine soudaine ». Qui niera que la destruction de ces corrupteurs de l'assemblée chrétienne n'est pas définitive? Les anciennes destructions des contemporains de Noé et des habitants de Sodome et de Gomorrhe doivent être tout aussi définitives, autrement comment pourraient-elles être un exemple de celle dont parlait Pierre? — II Pi. 2: 1–4.

[8] Après avoir montré que le déluge était une image de la période de jugement actuelle, Jésus déclara que Sodome et Gomorrhe la préfiguraient également. Il dit: « Ce qui arriva du temps de Lot arrivera pareillement. Les hommes mangeaient, buvaient, achetaient, vendaient, plantaient, bâtissaient; mais le jour où Lot sortit de Sodome, une pluie de feu et de soufre tomba du ciel, et les fit tous périr. Il en sera de même le jour où le Fils de l'homme paraîtra. » (Luc 17: 28–30). En examinant le passage de II Pierre 2: 5–9 nous avons déjà vu que ceux qui furent détruits par Dieu à Sodome et à Gomorrhe sont éternellement « retranchés ». C'est ce que confirme le verset 7 de l'épître de Jude qui dit que ces villes « nous sont données comme exemple et comme avertissement, subissant la peine légale d'un feu éternel ». (*NW*.) Le « feu éternel » symbolise la même chose que la géhenne, à savoir la seconde mort. La destruction

5 Quelles périodes de jugement mentionne-t-on dans ce paragraphe?
6 Pourquoi considérer le déluge? Quels étaient les faits?
7 Comment Pierre montre-t-il que les destructions qui eurent lieu au déluge et à Sodome étaient définitives?
8 Pourquoi le cas de Sodome est-il capital, et qu'est-ce qui montre que sa destruction est définitive?

de Sodome et Gomorrhe doit être définitive, autrement Jude ne s'en serait pas servi comme exemple du sort des corrupteurs « auxquels l'obscurité des ténèbres est réservée pour l'éternité ». (Jude 13.) Selon Jude 7, ces anciennes villes ont eu leur jugement au temps de leur destruction puisque l'on parle d'elles comme ayant déjà subi l'exécution d'un jugement, « la peine légale d'un feu éternel ». Même en tordant les Ecritures, on ne peut faire dire à ce verset qu'il y aura une résurrection future pour ceux que le Seigneur fit périr. Aucun reste ne fut sauvé de ces villes, Lot et ses filles étant des étrangers et non des indigènes. — Rom. 9: 29.

[9] Si ceux que le Seigneur fit périr à Sodome n'ont pas de résurrection, ceux qui périront de ses mains à Harmaguédon n'en auront pas non plus, car le premier événement préfigure le dernier. Aussi, s'efforçant de prouver que ceux qui seront tués à Harmaguédon ne resteront pas tous dans la mort, certains cherchent-ils à montrer que les Sodomites détruits par le feu reviendront à la résurrection. Ils citent à cet effet Ezéchiel 16: 53–55: « Je ramènerai leurs captifs, les captifs de Sodome et de ses filles, les captifs de Samarie et de ses filles, et tes captifs au milieu des leurs, afin que tu subisses ton opprobre, et que tu rougisses de tout ce que tu as fait, en étant pour elles un sujet de consolation. Tes sœurs, Sodome et ses filles, reviendront à leur premier état, Samarie et ses filles reviendront à leur premier état; et toi et tes filles, vous reviendrez à votre premier état. »

[10] Le contexte révèle que l'on parle ici de la restauration après la captivité et non de la résurrection dans le millénaire. Dans l'accomplissement sur une petite échelle, la restauration de Juda et de Jérusalem eut lieu après 70 ans de désolation (607–537 av. J.-C.), quand Juifs, Néthiniens et autres étrangers revinrent habiter le pays. La grande restauration commença au temps de Jésus et se poursuit actuellement. A la venue de Jésus, les Juifs étaient captifs de Babylone la grande, l'organisation du Diable. Ils étaient captifs de Rome sur le plan politique, captifs du péché et captifs de la fausse religion. Mais quand Jésus vint, prêcha, mourut, fut ressuscité, parut dans les cieux avec le mérite de son sacrifice, fournit la base de la rédemption, répandit le saint esprit sur les membres d'un fidèle reste juif qui cherchaient la rédemption en son nom, éclaira leur esprit par des vérités libératrices et les délivra de l'esclavage de la Babylone antitypique, alors ils furent rétablis dans l'organisation théocratique de Jéhovah Dieu. Pendant trois ans et demi après la Pentecôte, le message libérateur se limita aux Juifs et un reste fut restauré. Tout cela arriva comme l'avait annoncé Ezéchiel 16: 53–55 où il est fait mention de la restauration de Jérusalem et de ses filles.

[11] Quand sous une persécution de plus en plus intense, des chrétiens juifs se dispersèrent, ils allèrent de lieu en lieu, prêchant. L'évangéliste Philippe se rendit à Samarie où Jésus avait prêché quelque temps auparavant. De nombreux Samaritains crurent; on leur envoya davantage de prédicateurs et le saint esprit descendit sur eux. Ils furent amenés dans l'organisation de Dieu. C'est là que, représentée par ce reste samaritain, la prophétie d'Ezéchiel 16: 53–55 s'accomplit. — Jean 4: 39–42; Actes 8: 1–25.

[12] Puis l'évangile fut porté aux gentils que les Juifs considéraient comme des chiens (Mat. 15: 26, 27; Marc 7: 27, 28). Les chiens étaient des animaux impurs, regardés comme dépravés quant au sexe, et associés à la sodomie. A ce sujet la Bible dit: « Il n'y aura, d'entre les filles d'Israël, aucune femme vouée à la prostitution, et il n'y aura, d'entre les fils d'Israël, aucun homme voué à la prostitution. Tu n'apporteras dans la maison de l'Eternel, ton Dieu, pour aucun vœu, le salaire d'une prostituée, ni le prix d'un chien; car ils sont tous les deux en abomination à l'Eternel, ton Dieu. » (Deut. 23: 17, 18 *Da*). Le gain d'une femme vouée à la prostitution est comparée au salaire d'une prostituée, et le gain d'un prostitué ou sodomite au prix d'un chien. Au lieu de « chien » *An American Translation* met « prostitué » et la version de Moffatt « giton », terme qui désigne un garçon réservé à des fins contre nature. Ces perversités sexuelles étaient flagrantes à Sodome; le péché honteux de sodomie prend son nom de cette ville. Ce qui précède montre donc comment les Juifs associaient Sodome, les chiens et les gentils.

[13] La citation suivante tirée de l'introduction au volume 7 de *The Interpreter's Bible,* publiée l'année dernière, confirme ce point de vue. Sous le titre « Mœurs », le premier paragraphe commençant à la page 80 déclare: « Les premiers écrivains chrétiens rappelaient souvent la vie morale du monde païen, et leur point de vue des mœurs du temps était stéréotypé, il était tel qu'ils l'avaient hérité de leurs ancêtres juifs. Les auteurs juifs et chrétiens admettaient que les gentils étaient moralement dégénérés. L'histoire de Sodome et de Gomorrhe relatée par l'Ancien Testament, villes sur lesquelles le Seigneur fit pleuvoir du feu et du soufre, représente l'attitude des Hébreux à l'égard de la perversité des païens, qu'il s'agisse d'Egyptiens, de Cananéens, de Philistins, d'Assyriens, de Babyloniens ou de Romains. »

[14] L'apôtre Pierre considérait les gentils comme des sodomites semblables aux chiens. C'est pourquoi il lui fut si difficile de comprendre le dessein de Dieu à son égard: il devait apporter l'évangile aux gentils. Mais quand il eut compris, il obéit et Dieu répandit son esprit sur les croyants gentils, les recevant dans la même assemblée restaurée, aux côtés des Juifs et des Samaritains (Actes 10: 9–48). Quand les fidèles membres du reste juif virent, rétablis avec eux, des gentils incirconcis qu'ils avaient regardés jusque là comme des chiens et des sodomites, ils éprouvèrent un peu de honte. Ils avaient pensé que les Juifs étaient particulièrement saints et que Dieu se servirait d'eux seulement pour composer l'épouse du Messie. Ils apprenaient soudain qu'ils n'étaient pas si importants ou saints et que Dieu rendait dignes du Royaume outre des Samaritains des gentils incirconcis. Ainsi Ezéchiel 16: 53–55 commença à s'accomplir aux premiers temps chrétiens. Ezéchiel ne pensait pas à la Sodome matérielle pas plus qu'Esaïe quand ce prophète

9 Pourquoi et comment certains cherchent-ils à montrer que la destruction de Sodome n'est pas définitive?
10 Qu'est-ce qui réalise la prophétie d'Ezéchiel relative à la restauration de Jérusalem et de ses filles?
11 Quand furent restaurées « Samarie et ses filles »?
12 Qu'est-ce qui montre comment les Juifs associaient Sodome, les chiens et les gentils?
13 Quelle citation confirme ce point de vue?
14 Ainsi comment la restauration inclut-elle « Sodome et ses filles »?

appela Israël Sodome, ou que Jean quand cet apôtre écrivit que Jésus mourut à Sodome (Es. 1:10; Apoc. 11:8). Ézéchiel employa ce terme symboliquement pour désigner les gentils incirconcis et quand il parlait de la restauration de l'organisation théocratique et non de la résurrection.

JUGEMENT D'ISRAËL AU TEMPS DE JÉSUS

[15] Une autre période de jugement est mentionnée par les paroles que Jésus prononça à une certaine occasion et que citent ceux qui soutiennent qu'il y aura une résurrection pour les Sodomites exterminés. Après avoir adressé des reproches aux villes impénitentes de Chorazin et de Bethsaïda qui avaient été témoins de bon nombre de ses œuvres puissantes, Jésus déclara: «Et toi, Capernaüm, qui a été élevée jusqu'au ciel, tu seras abaissée jusque dans le hadès; car si les miracles qui ont été faits au milieu de toi eussent été faits dans Sodome, elle serait demeurée jusqu'à aujourd'hui. Mais je vous dis que le sort du pays de Sodome sera plus supportable au jour du jugement que le tien.» (Mat. 10:14, 15; 11:20–24; Luc 10:10–15, *Da*). Certains déduisent de ce passage qu'il y aura pour Sodome et pour ces villes juives un jugement futur, dans le règne millénaire.

[16] Si nous donnions un tel sens à cette déclaration, elle contredirait les paroles de Jude selon lesquelles Sodome aurait déjà subi la «peine légale d'un feu éternel». En réalité, Jésus employait une construction de phrase commune aux temps bibliques. Il se servit d'une tournure analogue quand il déclara: «Car il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume de Dieu.» (Luc 18:25). Aucune personne saine d'esprit ne croira qu'un chameau peut passer par le trou d'une aiguille. Pourtant, si l'on dit plus facile qu'autre chose ce qui est manifestement impossible, n'est-ce pas faire ressortir avec force l'impossibilité absolue de l'autre chose? Jésus fit donc comprendre clairement que les riches peu disposés à se séparer de leurs richesses n'entreraient pas dans le royaume. Pareillement Sodome ne supporta pas son jour de jugement, elle avait échoué complètement et les Juifs savaient que son sort était définitif. Ils avaient très mauvaise opinion de Sodome. Aussi, quand Jésus leur dit que le jugement serait plus supportable pour Sodome plongée dans la corruption que pour ces villes juives, saisirent-ils très bien ce qu'il voulait dire.

[17] Ces villes juives avaient entendu l'avertissement et vu des œuvres puissantes; elles avaient subi les épreuves d'un jugement équitable et par leur décision elles se révélèrent dignes de la destruction éternelle (Mat. 10:5–15; Luc 10:8–12; Jean 12:37). Pour avoir été témoins de guérisons miraculeuses accomplies par la puissance du saint esprit et avoir néanmoins refusé d'accepter le message, les habitants de ces villes péchaient contre le saint esprit, ce qui est le péché irrémissible méritant la seconde mort. Ils se rangèrent dans la classe des pharisiens qui ayant vu Jésus guérir un démoniaque refusèrent d'accepter cette manifeste opération du saint esprit. A cause de cela Jésus leur dit qu'ils ne seraient jamais pardonnés, ni dans le système de choses actuel ni dans celui à venir, qui est le monde nouveau. Ayant reçu un jugement défavorable, ne pouvant être pardonnés ni dans l'ancien ni dans le nouveau monde, il serait inutile de les ressusciter dans le millénium. Jésus prononça ce jugement contre eux: «Serpents, race de vipères! comment échapperez-vous au châtiment de la géhenne?» Si les conducteurs religieux aveugles devaient aller dans la géhenne, leurs disciples juifs aveugles devaient y aller aussi. Quand les faux conducteurs religieux convertissaient un païen, ils ne l'introduisaient pas dans la véritable adoration qui l'aurait purifié de ses anciens péchés commis contre Dieu, au contraire ils ajoutaient à ses péchés passés le péché religieux et l'hypocrisie qu'ils lui enseignaient, doublant ainsi son fardeau de culpabilité. Ainsi, le prosélyte devenait «un fils de la géhenne» deux fois plus que les scribes et les pharisiens. — Mat. 12:22–32; 15:14; 23:15, 33.

[18] Le fait que le jour du jugement pour l'Israël naturel eut lieu il y a dix-neuf siècles ne fut pas non plus nié par les paroles suivantes de Jésus: «Les hommes de Ninive se lèveront, au jour du jugement, avec cette génération et la condamneront, parce qu'ils se repentirent à la prédication de Jonas; et voici, il y a ici plus que Jonas. La reine du Midi se lèvera, au jour du jugement, avec cette génération et la condamnera, parce qu'elle vint des extrémités de la terre pour entendre la sagesse de Salomon, et voici, il y a ici plus que Salomon.» (Mat. 12:41, 42; Luc 11:31, 32). Cela ne veut pas dire que les Ninivites et la reine du Midi se trouveront dans la période du jugement du millénium en présence des Juifs du temps de Jésus. A quoi bon? Simplement pour condamner ces Juifs à cause des choses qu'ils ont commises au cours de leur existence antérieure? Dans le millénium, les hommes seront jugés sur la base de ce qu'ils feront alors et non pas d'après ce qu'ils ont fait dans leur première existence. Ces Juifs cependant reçoivent un jugement adverse et sont condamnés parce que, de leur vivant, il y a dix-neuf siècles, pendant leur période de jugement, ils rejetèrent quelqu'un qui était plus que Salomon, à savoir le Messie ou Christ. Ils n'auront pas une seconde chance pendant une seconde période de jugement dans le millénium.

[19] Ce que Jésus voulait dire, c'est que les Juifs de son temps furent condamnés par l'exemple des Ninivites repentants, exemple mentionné dans les Ecritures hébraïques et qui se trouva sous leurs yeux durant leur période de jugement. De la même manière le récit de la conduite de la reine du Midi était là pour confondre les Juifs impénitents. Ces gentils-là écoutèrent de simples hommes comme Jonas et Salomon; la nation juive de l'alliance ne voulait même pas écouter son Messie. Avant le terme de leur période de jugement, ces Juifs se trouvèrent littéralement en présence de gentils comme les Ninivites et la reine du Midi, gentils qui s'étaient repentis et étaient devenus une partie de l'épouse du Christ. Les Juifs se jugèrent eux-mêmes indignes de la vie (Actes 13:44–50). Il n'était pas nécessaire qu'Abel fût vivant pour que la voix de son sang criât de la terre

15 Pourquoi certains soutiennent-ils qu'il y aura un jugement futur pour Sodome et pour les Juifs du temps de Jésus?
16 Que voulait dire Jésus quand il déclara que le jugement serait plus supportable pour Sodome que pour certaines villes juives?
17 Pourquoi serait-il inutile de ressusciter le clergé juif, leurs disciples juifs et leurs convertis gentils?

18 Pourquoi est-il illogique de soutenir que Matthieu 12:41, 42 signifie une résurrection pour ces Juifs?
19 Que signifient ces paroles de Jésus?

pour condamner Caïn, et le récit de sa conduite intègre parle, bien qu'Abel soit mort (Gen. 4: 10; Héb. 11: 4). Pareillement le récit de la conduite des Ninivites et de la reine du Midi pouvait se lever et parler pour condamner les Juifs pendant leur période de jugement en ce temps-là.

[20] Pour prouver que ce temps-là n'était pas une période de jugement pour les Juifs, certains citent encore les paroles suivantes de Jésus: « Si quelqu'un entend mes paroles et ne les garde point, ce n'est pas moi qui le juge; car je suis venu non pour juger le monde, mais pour sauver le monde. Celui qui me rejette et qui ne reçoit pas mes paroles a son juge; la parole que j'ai annoncée, c'est elle qui le jugera au dernier jour. Car je n'ai point parlé de moi-même; mais le Père, qui m'a envoyé, m'a prescrit lui-même ce que je dois dire et annoncer. » (Jean 12: 47–49). Ce n'était pas une période de jugement pour le monde mais pour les Juifs. Eux-mêmes n'avaient pas à être jugés par Jésus. Les paroles que le Christ prononça les jugèrent, elles n'étaient pas de lui mais de Dieu. Elles apportaient la lumière et de la responsabilité, et la réaction des Juifs devant elles indiqua leur attitude à l'égard du Messie et leur position dans le jugement (Deut. 18: 18, 19; Jean 3: 18–21; Héb. 4: 12). Les textes que nous avons examinés semblent dire que le jugement des Juifs était à venir et celui-ci nous les montre jugés « au dernier jour ». Quand Jésus parla du jugement des Juifs de son temps, la majeure partie de cette période était encore à venir, elle ne faisait que commencer quand il prononça ces paroles. Les derniers jours de cette période ne vinrent pas avant l'an 70, près de quarante ans plus tard. C'est alors que la période de jugement de la nation qu'était l'Israël naturel prit fin quand Jéhovah se servit de Titus pour exécuter les jugements qui s'accumulaient depuis quarante années.

[21] Certains objecteront que ce désastre arriva seulement aux Juifs dans Jérusalem, la ville que Titus assiégea. En quoi, demanderont-ils le jugement frappa-t-il les autres villes juives telles que Chorazin, Bethsaïda et Capernaüm? Ces personnes ignorent les faits historiques. Les légions romaines envahirent la Galilée et y exercèrent de tels ravages que Josèphe écrivit: « La Galilée tout entière était rouge de feu et de sang; aucune misère et aucun malheur ne lui furent épargnés. » Quand le jour de jugement frappa précisément Chorazin, Bethsaïda et Capernaüm, il ne fut pas du tout supportable pour ces villes. Elles disparurent et personne ne sait exactement où elles étaient situées, leur emplacement est une question encore contestée de nos jours. N'oublions pas non plus que le siège final de Jérusalem par Titus commença au moment de la pâque de l'an 70, par conséquent se trouvèrent enfermés dans la ville avec ses habitants, des Juifs venus de toute la Palestine, qui étaient toujours attachés à la Loi mosaïque rejetant ainsi le Messie et la nouvelle alliance. Parmi eux figuraient certainement de nombreux résidents de Chorazin, Bethsaïda et Capernaüm.

[22] Au temps de Jésus, le système de choses juif entra dans son « temps de la fin », surtout après la mort du Christ, quand Jéhovah eut cloué la Loi au poteau pour annuler son pouvoir et son opération. Mais la véritable fin du service du temple, de sa prêtrise et de ses sacrifices ne se produisit pas avant 70. C'est à cette date qu'eut lieu sa fin accomplie, bien que le service du temple ne fût plus efficace aux yeux de Dieu immédiatement après la mort, la résurrection et l'ascension de Jésus. C'était le « temps de la fin » de la nation de l'Israël selon la chair et, lors de la chute de Jérusalem, ceux qui n'avaient pas écouté l'avertissement de Jésus ordonnant de fuir vers les montagnes, ceux-là subirent l'exécution d'un jugement dont le caractère était définitif. C'est alors que se réalisa partiellement et sur une petite échelle la fameuse prophétie de Jésus, contenue dans Matthieu 24. L'accomplissement total a lieu à notre époque; il est actuellement en cours. Le monde de Satan entra dans son « temps de la fin » en 1914. A cette date prirent fin, du moins pour Jéhovah, l'autorisation et l'autorité de ce monde à régner, bien qu'il demeure encore pour un temps, jusqu'à sa fin accomplie, comme le système de choses juif. Le système diabolique actuel est entré dans sa période de jugement et l'exécution viendra dans cette génération, à Harmaguédon. Cette exécution du jugement contre les nations et les individus sera tout aussi définitive que les exécutions qui mirent fin aux périodes de jugement typiques dans le passé, telles que le déluge, la pluie de feu sur Sodome et Gomorrhe et la destruction de l'Israël naturel en 70.

20 Pourquoi Jean 12: 47–49 ne nie-t-il pas que c'était une période de jugement pour les Juifs d'alors? et pourquoi Jésus pouvait-il parler du jugement comme étant à venir?
21 Comment les villes galiléennes que Jésus condamna subirent-elles l'exécution du jugement en l'an 70?

22 De quelle manière la période de jugement juive était-elle un accomplissement en petit de Matthieu 24? Comment notre époque en est-elle l'accomplissement sur une grande échelle?

Ecoutez ceci, maison de Jacob, vous qui portez le nom d'Israël, et qui êtes sortis des eaux de Juda; vous qui jurez par le nom de l'Eternel, et qui invoquez le Dieu d'Israël, mais sans vérité ni droiture!... Sortez de Babylone, fuyez du milieu des Chaldéens! Avec une voix d'allégresse annoncez-le, publiez-le, faites-le savoir jusqu'à l'extrémité de la terre, dites: l'Eternel a racheté son serviteur Jacob! Et ils n'auront pas soif dans les déserts où il les conduira: il fera jaillir pour eux l'eau du rocher, il fendra le rocher, et l'eau coulera. Il n'y a point de paix pour les méchants, dit l'Eternel.
— Es. 48: 1, 2, 20–22.

Fixation des destinées en cette période de jugement

IL est incontestable que la seconde présence du Christ nous introduit dans une période de jugement. Le jugement commença par la maison de Dieu, purifia des souillures babyloniennes les membres oints du reste, les libéra de l'esclavage babylonien, et leur permit de fuir de la grande Babylone afin de ne pas avoir part à ses fléaux. Ils furent libérés pour prêcher, pour annoncer l'établissement du royaume céleste et pour faire retentir l'avertissement relatif à l'imminence de la « fin accomplie », selon qu'il est écrit: « Cette bonne nouvelle du royaume sera prêchée dans le monde entier, pour servir de témoignage à toutes les nations. Alors viendra la fin (accomplie, *NW*). » (Mat. 24: 14, 21, 22; I Pi. 4: 17). Cette lumière créa des responsabilités et posa un fondement pour le jugement: « Or voici le fondement du jugement: la lumière est venue dans le monde. » (Jean 3: 19–21, *NW*). Le jugement qui commença par la maison de Dieu s'étendit en conséquence pour inclure tous les individus de toutes nations, comme Jésus l'avait annoncé en parlant de sa seconde présence. Il déclara: « Lorsque le Fils de l'homme viendra dans sa gloire, avec tous les anges, il s'assiéra sur le trône de sa gloire. Toutes les nations seront assemblées devant lui. Il séparera les uns d'avec les autres, comme le berger sépare les brebis d'avec les boucs; et il mettra les brebis à sa droite, et les boucs à sa gauche. » Les brebis qui ont montré de la bonté envers les frères du Christ héritent les bénédictions du monde nouveau, mais les boucs qui leur refusèrent toute manifestation de bonté vont « dans le feu éternel qui a été préparé pour le diable et ses anges ». Voici le jugement du Christ: « Ceux-ci iront au retranchement éternel, mais les justes à la vie éternelle. » (*NW*). Les boucs restent dans la grande Babylone et ont part à ses fléaux; les brebis appartiennent à Dieu et vivent parce qu'elles observent ce commandement: « Sortez du milieu d'elle, mon peuple. » — Mat. 25: 31–46.

[2] Cette période de jugement se terminera au cours de cette génération. Quand l'exécution du jugement commencera à Harmaguédon, la destinée de toutes les personnes qui vivront alors aura été fixée. Certains se troublent à cette pensée et spéculent sur l'existence d'une troisième classe dont les membres n'ont pas été séparés en deux catégories, les brebis et les boucs, et qui sera ressuscitée dans le millénium pour sa période de jugement. Dans cette troisième classe, ils voudraient ranger les nouveaux-nés, les enfants et tout adulte que le message du Royaume n'aura pas atteint au moment où éclatera Harmaguédon. Ces spéculateurs sont incapables de produire une seule preuve biblique solide à l'appui de leur théorie. Celle-ci semble avoir été engendrée par des sentiments d'humanité au sujet du salut de la créature ou par une attitude négative et défaitiste envers l'heureuse conclusion de l'œuvre de la prédication, ou encore par les deux.

[3] La Parole de Jéhovah déclare que le message du Royaume « sera prêché dans le monde entier, pour servir de témoignage à toutes les nations ». Sa parole retournera-t-elle à lui sans effet et son dessein sans être accompli? Non; même les pierres crieraient pour empêcher cela! (Es. 46: 11; 55: 11; Luc 19: 40). Dans la terre habitée toute entière, le témoignage donné à toutes les nations sera suffisant pour accomplir le dessein de Dieu, et cette œuvre sera achevée avant que vienne la « fin accomplie », c'est-à-dire Harmaguédon. Ce témoignage constituera la base du jugement dans lequel les hommes de toutes les nations sont séparés par Jésus-Christ en deux classes: les brebis et les boucs. Christ le Juge fera-t-il son travail à moitié? Manquera-t-il d'achever l'œuvre qui lui a été confiée et lui restera-t-il une troisième classe non prédite qu'il n'aura pu partager? Ou bien achèvera-t-il l'œuvre de séparation que Jéhovah lui a confiée et séparera-t-il les hommes de toutes les nations en deux classes seulement, celles qui ont été prédites, accomplissant ainsi la parole et le dessein divins?

[4] La période de jugement s'étendant de 1914 à Harmaguédon est prévue pour cette œuvre de séparation, elle constitue une partie du signe indiquant que nous sommes au « temps de la fin ». Jésus-Christ s'attardera-t-il dans son œuvre de séparation, de sorte qu'il lui faudra l'achever au cours d'un jour de jugement à venir et manquera-t-il de réaliser complètement cette partie du signe? Quelques-uns soutiennent que l'accomplissement de la parabole des brebis et des boucs durera jusque dans le millénium. Ils ne tiennent pas compte du fait que la séparation est complète avant que les brebis héritent les bénédictions du monde nouveau sous le règne millénaire, que cette séparation a lieu quand Jésus-Christ vient et non des siècles plus tard. Aujourd'hui la division en nations existe; dans le monde nouveau il n'y aura pas de divisions de ce genre. L'œuvre de jugement assignée à la période actuelle doit être achevée avant que commence son exécution à Harmaguédon. Le jugement de la maison de Dieu fut achevé, il ne fut pas exécuté à moitié; il en sera de même du jugement des nations durant la même période de jugement.

[5] En harmonie avec l'illustration des brebis et des boucs, Ezéchiel 9: 4–6 révèle également qu'il n'y a que deux classes, ceux qui sont marqués pour la préservation et ceux qui, n'étant pas marqués, sont destinés à la destruction. Notez que dans cette figure prophétique du carnage d'Harmaguédon, les forces chargées de l'exécution n'épargnent pas les individus en raison de leur âge ou par égard à leur sexe, car ils ont reçu cet ordre: « Tuez, détruisez les vieillards, les jeunes hommes, les vierges, les enfants et les femmes; mais n'approchez pas

1 Quelles sont les phases de la période de jugement actuelle?
2 Quelle spéculation propose-t-on et pour quelles raisons?

3, 4 Pourquoi la théorie d'une troisième classe est-elle erronée?
5 Comment la prophétie d'Ezéchiel et les paroles de Jésus n'accordent-elles aucune place à une troisième classe?

de quiconque aura sur lui la marque.» Notez que dans cette image les rescapés furent ceux qui soupiraient et qui gémissaient à cause de toutes les abominations qui se commettaient dans le pays et qui jetaient l'opprobre sur la véritable adoration de Jéhovah. Dans la parabole des brebis et des boucs ceux qui furent épargnés avaient manifesté de la bonté envers les frères du Christ. Dans les deux cas, les exécutés furent les indifférents, les neutres ou les ennemis. Durant la période de jugement qui correspondait à la présence de Jésus sur la terre, celui-ci énonça le principe s'appliquant à de tels temps et que voici: «Celui qui n'est pas avec moi est contre moi, et celui qui n'assemble pas avec moi disperse.» (Mat. 12: 30). Il ne reste pas de place pour une troisième classe.

RESPONSABILITÉ DE LA FAMILLE

[6] Puisque Ezéchiel 9: 4–6 révèle que des «enfants» figurent dans la classe qui sera éternellement détruite à Harmaguédon, quel principe fondamental permet de les ranger dans cette classe étant donné qu'ils sont trop jeunes pour être tenus responsables? Les Ecritures montrent qu'il y a une responsabilité de la famille ou un mérite de la famille sous lesquels se fixe la destinée d'enfants irresponsables. Des exemples bibliques illustrant ce principe aideront les personnes humbles et dociles à façonner leur esprit pour l'adapter au point de vue de Dieu sur cette question; ces exemples les aideront aussi à avoir les pensées de Dieu sur ce point, au lieu de rester attachées avec ténacité à leurs propres pensées. Leurs pensées sont non seulement susceptibles d'erreurs mais encore sans importance, puisque ce sont les pensées de Jéhovah qui fixent les principes déterminant l'issue de la chose.

[7] Quand Dathan et Abiram se rebellèrent contre la disposition théocratique établie dans le désert, la terre les engloutit. Mais ils n'étaient pas seuls, en effet le récit biblique montre qu'avec eux périrent «leurs femmes, leurs fils et leurs petits-enfants». (Nomb. 16: 23–33; Deut. 11: 6.) Par cupidité, Acan ne causa-t-il pas sa mort et celle de ses fils et filles, sa famille et tous ses biens étant détruits avec lui? (Jos. 7: 24–26). Le péché de David n'eut-il pas pour conséquence la mort de son enfant? (II Sam. 12: 15–18). L'offense de Cham ne valut-elle pas une malédiction à son fils Canaan? (Gen. 9: 22–27). Les descendants du roi Saül souffrirent également pour ses péchés (II Sam. 21: 1–9). La Loi mosaïque déclarait aussi que les iniquités des parents retomberaient sur les enfants jusqu'à la troisième et la quatrième génération.

[8] En un temps de jugement Jésus déclara: «Si un aveugle conduit un aveugle, ils tomberont tous deux dans une fosse.» (Mat. 15: 14). Cette déclaration ne concerne pas seulement le clergé et les laïques, mais également les parents et leurs enfants. Si un père ou une mère veut pécher contre le saint esprit, au préjudice des intérêts éternels de son enfant, il ou elle se charge alors de la responsabilité. Nous avons vu que les destructions causées par le déluge et par la pluie de feu sur Sodome et sur Gomorrhe avaient un caractère définitif. Aucun enfant ne fut préservé dans l'arche, c'est donc que Jéhovah les fit périr. De nombreux nouveaux-nés et enfants se trouvaient certainement dans Sodome et Gomorrhe, mais Jéhovah ne les compta pas comme justes à cause de l'innocence de leur jeunesse. La présence de dix justes aurait sauvé ces villes. Il s'y trouvait à coup sûr plus de dix enfants irresponsables. Avec leurs parents injustes, ils furent tués par Jéhovah. — Gen. 18: 20–33; 19: 1–26.

[9] Le principe de la responsabilité de la famille opère aussi en sens inverse, en ce que nous pourrions appeler le «mérite de la famille». Les premiers-nés des Israélites furent épargnés de la dixième plaie parce que les chefs de famille obéirent au commandement de Jéhovah de mettre du sang de l'agneau pascal sur les poteaux des portes (Ex. 12: 7, 13). Mephiboscheth fut épargné parce qu'il était le fils de Jonathan (II Sam. 21: 7). La sage conduite de Rahab eut pour conséquence la préservation de sa famille (Jos. 2: 12–14). Ce fut en partie par égard pour Abraham que son neveu Lot fut favorisé, et les anges qui visitaient Sodome allaient permettre à Lot, à cause de lui, d'emmener ses parents pour que ceux-ci se missent en sécurité avec lui. Leur refus et leur destruction ultérieure montrent qu'il doit y avoir coopération avec le chef de famille pour que le mérite de la famille entre en jeu (Gen. 19: 12–14, 29). En ces derniers jours les paroles suivantes de Paul sont d'un intérêt spécial pour les parents: «Car le mari non-croyant est sanctifié par la femme, et la femme non-croyante est sanctifiée par le frère; autrement, vos enfants seraient impurs, tandis que maintenant ils sont saints.» (I Cor. 7: 14). «Le Seigneur connaît ceux qui lui appartiennent», lisons-nous dans la Bible. A Harmaguédon, ces paroles s'adresseront aussi aux enfants dont les parents appartiennent à Jéhovah et qui s'efforcent de les élever selon la Parole de Dieu. — Deut. 6: 6, 7; Eph. 6: 4; II Tim. 2: 19.

[10] Ces faits devraient faire sérieusement réfléchir les parents témoins de Jéhovah à l'éducation qu'ils donnent maintenant à leurs enfants. Il leur est ordonné d'instruire leurs enfants selon les voies de Dieu, et s'ils manquent en ces derniers jours d'observer les instructions divines ils peuvent attirer la destruction à Harmaguédon non seulement sur eux-mêmes mais aussi sur leurs enfants. Et si ces enfants grandissent et deviennent responsables pour eux-mêmes avant qu'éclate Harmaguédon, l'éducation reçue des parents peut décider de la voie qu'ils choisiront: celle de la vie ou celle de la mort (Prov. 22: 6). A un moment donné les enfants qui atteignent leur plein développement endossent eux-mêmes la responsabilité, ils ont atteint un âge où l'on devient responsable et ils choisissent en connaissance de cause la voie qu'ils veulent suivre. Ils ne sont plus alors sous la responsabilité ou le mérite de la famille mais sous le principe de la responsabilité de l'individu qui est le suivant: «L'âme qui pèche, c'est celle qui mourra. Le fils ne portera pas l'iniquité de son père, et le père ne portera pas l'iniquité de son fils. La justice du juste sera sur lui, et la méchanceté du méchant sera sur lui.» — Ezéch. 18: 20.

6 Quel principe opère pour la classification des enfants?
7, 8 Quels exemples bibliques établissent ce principe?

9 Comment ce principe opère-t-il pour la préservation des enfants?
10 Pourquoi est-il capital que les parents donnent à leurs enfants une éducation convenable?

11 Certains diront que ce verset réfute la croyance selon laquelle les enfants doivent périr avec leurs parents méchants à la fin des périodes de jugement. Mais ce texte ne s'applique pas aux petits. Le contexte montre clairement que le fils en question est grand, qu'il n'est plus un enfant. Les versets précédents disent que l'homme qui pratique la justice et la droiture vivra. S'il engendre un fils violent, corrompu sur le plan sexuel, oppresseur des pauvres, voleur et idolâtre, ce fils méchant mourra pour son iniquité. Si le fils évite tous ces péchés, agit selon la justice, secourt le pauvre, ne commet aucun crime, observe la loi de Dieu, il vivra, que son père soit bon ou méchant. Chacun doit rendre compte de ses actes lorsqu'il a atteint l'âge où l'on devient responsable pour soi-même. Le verset 20 cité ci-dessus embrasse toutes ces pensées. Les versets qui suivent montrent que le fils ou le père méchants qui reviennent de leurs péchés et qui pratiquent le bien vivront et que le fils ou le père qui sont bons mais qui se tournent vers l'iniquité, mourront à cause de cela. Or, quel nouveau-né ou quel enfant serait capable de commettre ces perversités sexuelles, ces crimes, ces idolâtries, ou de pratiquer ces bonnes œuvres, de réfléchir à sa conduite puis de décider de la changer? Le contexte exclut donc toute application d'Ezéchiel 18:20 aux enfants. Aussi, quand les enfants se font classer automatiquement pendant une période de jugement, ce classement s'effectue-t-il d'après le principe de la responsabilité des parents et non d'après celui de la responsabilité de l'individu.

12 Ezéchiel 18:20 associe ainsi le père et le fils parce que souvent en ce temps-là les fils adultes restaient dans la maison de leur père, se trouvant ainsi sous l'autorité de ce dernier, parfois même après leur mariage. Tant qu'ils demeuraient dans la maison de leur père, ils reconnaissaient son autorité, mais aux regards de Dieu ils ne restaient debout ni ne tombaient à cause de la conduite de leur père, comme autrefois, quand ils étaient petits. Bien qu'ils fussent encore sous son toit, ils étaient responsables pour eux-mêmes. Ils décidaient en bien ou en mal de leur propre ligne de conduite. Rappelez-vous que dans la rébellion dans le désert, les enfants de Dathan et d'Abiram périrent avec les pères, mais que les fils de Koré ne moururent pas avec lui (Nomb. 26:9–11). Evidemment les fils de Koré avaient atteint l'âge où l'on est responsable pour soi-même et ils n'avaient pas suivi leur père dans la rébellion.

RESPONSABILITÉ DE LA COMMUNAUTÉ

13 Etant donné le caractère éternel de la destruction de ceux que Jéhovah fera périr à Harmaguédon, certains demanderont quel sera le sort de ceux qui n'auront peut-être pas entendu personnellement le message, surtout dans les pays qui interdisent l'œuvre du témoignage. Outre la responsabilité de la famille, la Bible révèle qu'il y a une responsabilité collective ou responsabilité de la communauté. Cette responsabilité existe là où une communauté soutient ou suit les dirigeants qui persécutent le peuple de Jéhovah ou qui sont iniques sous d'autres rapports. Les Egyptiens ne souffrirent-ils pas des plaies à cause de l'endurcissement du Pharaon? (Ex. 5:1,2; 9:13–16). Les Amalécites ne souffrirent-ils pas pendant des générations à cause de l'opposition d'Amalek à Israël dans le désert? (Ex. 17:8,14,16). Le roi Saül fut la cause des troubles que connut Israël des années après sa mort (II Sam. 21:1). Les péchés de David attirèrent un châtiment sur le peuple (II Sam. 12:10–23; 24:10–17). Certains associent quelques-uns de ces cas au châtiment du souverain plutôt qu'à la responsabilité de la communauté, néanmoins cela montre bien comment les péchés d'un individu peuvent en affecter beaucoup d'autres. Nous avons sans aucun doute affaire à un cas de responsabilité de la communauté quand Acan pécha et fit subir une défaite militaire à Israël (Jos. 7:5,13–21). Des hommes iniques furent responsables de la destruction totale de la ville de Guibea, et ceux qui soutinrent Guibea et même ceux qui s'abstinrent de prêter leur concours pour la châtier souffrirent avec elle (Juges 19:22–30; 20:40; 21:9,10). Parce que Joram de Juda se détourna de Dieu, la nation suivit une mauvaise voie et fut châtiée (II Chron. 21:11–15). Si l'idolâtrie prenait naissance dans une ville d'Israël et corrompait ses habitants, on détruisait la ville. On pourrait encore citer d'autres exemples (Gen. 12:17; 20:9,17; 26:10; Deut. 13:12–18). L'Evangile de Matthieu (10:14,15,23) montre que les familles et les villes qui n'écouteront pas le message trouveront insupportable le jour du jugement. Le principe s'applique également sur une échelle nationale.

14 Le peuple doit accepter la responsabilité des actes de la nation. Le gouvernement l'opprime-t-il trop, il le chasse, soit par des élections soit en prenant les armes. En revanche, il tolère avec placidité les iniquités qui se commettent contre Dieu. Pour le peuple, le bien-être et la liberté sont plus précieux que la piété. Il se révolte contre les dirigeants trop durs mais soutient les gouvernants impies. Il n'a pas cet amour ardent de la justice et cette haine intense de l'iniquité qui consumeraient la corruption et l'immoralité s'étalant actuellement dans tous les gouvernements. Gouvernants et gouvernés s'abandonnent aujourd'hui à l'effondrement moral international (II Tim. 3:1–5). Les nations vivent selon le principe de la responsabilité de la communauté. Les dirigeants déclarent la guerre mais c'est le peuple qui la fait. C'est généralement sur le peuple, c'est-à-dire sur jeunes et vieux, sur hommes et femmes, que la nation ennemie déverse la destruction et non sur les gouvernants iniques. Dans les guerres, les nations sèment la mort en se fondant sur le principe de la responsabilité de la communauté. Ne sera-ce pas justice lorsqu'à Harmaguédon elles récolteront la mort selon le même principe? Peuvent-elles se plaindre à juste titre si elles récoltent ce qu'elles auront semé, sont jugées comme elles ont jugé et qu'on leur manifeste la même miséricorde qu'elles ont manifestée? Si le peuple soutient activement ou passivement ce qui est corrompu, immoral et meurtrier, n'en porte-t-il pas une certaine responsabilité? — Mat. 5:7; 7:1,2; Gal. 6:7; Jacq. 2:13.

15 Quand les Israélites demandèrent un roi humain, ils furent avertis de l'oppression qu'il leur ferait subir (I Sam. 8:4–22). Mais ils voulurent à tout prix avoir un gouvernement humain et portèrent à juste titre la responsabilité des mauvaises actions du roi, puisqu'ils étaient responsables de la position qu'il occupait, position où ses péchés notoires étaient possibles sur une échelle nationale. Aujourd'hui le peuple élit des politiciens connus pour être peu honnêtes, et les investit ainsi

11 Pourquoi Ezéchiel 18:20 ne s'applique-t-il pas aux enfants? Qu'est-ce qui le montre?
12 Pourquoi ce verset associe-t-il le père et le fils de cette façon?
13 Quels exemples établissent le principe de la responsabilité de la communauté?
14 Pourquoi les peuples ne peuvent-ils se plaindre si Dieu agit suivant le principe de la responsabilité de la communauté?
15 Pourquoi le peuple doit-il accepter la responsabilité des actes de ses dirigeants?

de pouvoirs pour qu'ils tirent parti de la corruption. Que le peuple doit porter la responsabilité devant Dieu cela est montré non seulement dans le cas d'Israël mentionné ci-dessus mais encore par le conseil suivant que Paul donna à Timothée concernant les nominations dans l'assemblée chrétienne: « N'impose les mains à personne avec précipitation, et ne participe pas aux péchés d'autrui; toi-même, conserve-toi pur. » Timothée fut non seulement averti de ne pas faire des nominations à la hâte, mais on lui dit aussi quelles qualités il devait exiger de ceux qui étaient désignés pour des positions de service (I Tim. 3: 1–13; 5: 22; II Jean 10, 11). Pourquoi tant de précautions? Pour qu'il « ne participe pas aux péchés d'autrui ». S'il faisait des nominations peu convenables, il serait responsable des péchés que commettraient ceux qu'il aurait désignés pour remplir certaines charges, puisque c'est lui qui les aurait mis dans une position où ils pouvaient commettre des péchés qui, aux yeux de Dieu, faisaient du tort à l'assemblée. Ainsi le peuple qui élit des dirigeants iniques ou leur permet de rester au pouvoir doit accepter la responsabilité des actes et des péchés contre Dieu et les hommes que commettent de tels dirigeants officiels.

[16] Actuellement la majorité des hommes n'ont pas l'amour du bien ni la haine du mal. Ils savent que le monde est entièrement corrompu. Néanmoins ils sont apparemment satisfaits de lui. Ils sont pour le moins attachés à lui et se moquent quand les témoins de Jéhovah le dévoilent. Ils semblent prendre « plaisir à cela » (Jér. 5: 31; 6: 13). La corruption qui les environne leur permet de donner libre cours à leurs appétits, étouffe toutes les faibles protestations de leur conscience anémiée et chasse ce qu'il leur reste de scrupules. Ils craignent seulement le châtiment mais non le mal. Il est écrit: « Parce qu'une sentence contre les mauvaises actions ne s'exécute pas promptement, le cœur des fils de l'homme se remplit en eux du désir de faire le mal. » (Eccl. 8: 11). Ils ne recherchent pas la justice avec zèle, ne soupirent ni ne gémissent parce que leur sentiment de justice aurait été froissé. Ils gémissent seulement quand des maux viennent mettre une halte à leur poursuite de buts intéressés (Ezéch. 9: 4; Soph. 2: 3). Ils éprouvent de la répulsion pour le message de Jéhovah parce qu'il exige une séparation de ce monde corrompu, immoral et enivré de plaisirs.

[17] Ils ne sont pas semblables à Noé qui éprouva de la répulsion pour ses contemporains dont « toutes les pensées de leur cœur se portaient chaque jour uniquement vers le mal ». Ils ne ressemblent pas à Lot car « ce juste, qui habitait au milieu d'eux, tourmentait journellement son âme juste à cause de ce qu'il voyait et entendait de leurs œuvres criminelles ». Ils ne sont pas semblables à ceux qui sont marqués pour la préservation à Harmaguédon qui « soupirent et qui gémissent à cause de toutes les abominations qui s'y commettent ». Ils ne ressemblent pas aux hommes de bonne volonté envers Dieu qui se séparent aujourd'hui joyeusement du monde parce qu'ils n'ont rien de commun avec sa corruption (Gen. 6: 5; Ezéch. 9: 4; Jacq. 1: 27; 4: 4; II Pi. 2: 8). S'ils aiment le bien et haïssent le mal, il n'est pas nécessaire qu'ils entendent en particulier un message de Dieu. Même sans la Parole de Dieu, les hommes peuvent distinguer le bien du mal, par nature et grâce à leur conscience (Rom. 2: 12–16). Ceux dont le cœur est honnête éprouveront une répulsion de plus en plus grande pour ce monde à mesure que nous approcherons d'Harmaguédon car jusqu'à ce moment-là « les hommes méchants et imposteurs avanceront toujours plus dans le mal, égarant les autres et égarés eux-mêmes ». — II Tim. 3: 13.

[18] Certains disent que l'ignorance est une excuse qui fera que beaucoup de ceux qui périront à Harmaguédon par suite de la responsabilité de la communauté seront ressuscités. Ils citent le cas de Paul. Cet ancien persécuteur déclara: « Mais j'ai obtenu miséricorde, parce que j'agissais par ignorance, dans l'incrédulité. » Mais il avait obtenu cette miséricorde pendant une période de jugement et ne l'avait pas repoussée. Il s'en servit pour faire disparaître son ignorance et édifier sa foi. Cette miséricorde fut encore manifestée pour une autre raison: pour montrer la patience divine (I Tim. 1: 12–16). Par conséquent, il est faux de dire que Paul fut sauvé à cause de son ignorance. C'est parce qu'il avait agit par ignorance, que la repentance lui fut possible; il n'avait pas commis le péché irrémissible contre la connaissance ou la manifestation du saint esprit. Aujourd'hui le monde est rempli de bibles traduites en plus de 1125 langues, et un simple coup d'œil sur les pages de ce livre suffit pour condamner la conduite du monde. Mais les masses demeurent dans l'ignorance parce qu'elles le veulent ainsi (II Pi. 3: 5, *Liénart*). A certaines époques du passé, Dieu n'a pas tenu compte de l'ignorance, mais il n'en est pas de même pendant une période de jugement, que ce soit celles du temps de Noé, du temps de Lot, du temps de Jésus, de notre temps ou celle du millénium. C'est ce point que Paul faisait ressortir quand il déclara: « Dieu, sans tenir compte des temps d'ignorance, annonce maintenant à tous les hommes, en tous lieux, qu'ils aient à se repentir. » Pourquoi? « Parce qu'il a fixé un jour où il jugera le monde (terre habitée, *NW*) selon la justice. » (Actes 17: 30, 31). Comme nous l'avons déjà dit, pour la plupart des hommes ce temps sera le règne millénaire; mais d'autres ont eu ou ont leur période de jugement plus tôt. De telles périodes ne sont pas des temps pour l'ignorance mais pour la repentance.

POURQUOI NOUS TÉMOIGNONS MAINTENANT

[19] Si le fait d'être ignorant pendant la période de jugement actuelle est une excuse et signifie que tous les ignorants ressusciteront dans le règne millénaire, ne vaudrait-il pas mieux aujourd'hui laisser tout le monde dans l'ignorance? Si tous ceux qui ne sont pas touchés personnellement par la prédication actuelle et qui seront tués par Jéhovah à Harmaguédon doivent revenir à la résurrection de l'humanité, pourquoi prêcher maintenant? Même ceux qui s'opposent au point de vue selon lequel tous ceux qui seront exécutés à Harmaguédon seront morts pour toujours, admettent que les personnes qui entendent le message maintenant et ne l'acceptent pas périront à Harmaguédon et resteront éternellement dans la mort. Adoptons pour un moment ce point de vue et raisonnons un peu. Nous prêchons actuellement à un millier de personnes; peut-être une seule accepte la vérité tandis que toutes les autres la rejettent et meurent pour toujours à Harmaguédon. Si nous n'avions pas prêché à ces mille personnes, toutes mourraient à Harmaguédon mais toutes reviendraient à la résurrection, pour n'avoir

16 Qu'est-ce qui manque à la majorité des hommes?
17 A qui ne ressemblent-ils pas? Que feront les hommes au cœur honnête même sans message particulier de Dieu?

18 Que prétendent certains concernant l'ignorance, et pourquoi leur prétention n'est-elle pas fondée?
19 Pourquoi le point de vue selon lequel l'ignorance excuserait maintes personnes qui seront tuées à Harmaguédon n'incite-t-il pas à rendre témoignage avec zèle maintenant?

pas entendu le message. Ce que nos contradicteurs sont portés à croire et ce qu'ils disent c'est qu'à leur retour dans un monde meilleur, avancé dans la perfection paradisiaque, libéré de tout corrupteur humain et de l'influence des démons, beaucoup plus qu'une personne sur mille se plieraient certainement aux exigences du monde nouveau. Une seule refuserait peut-être. Alors pourquoi prêcher maintenant et en sauver une sur un millier? Pourquoi ne pas se taire et en sauver 999 sur mille?

[20] Naturellement ce serait de la folie. Cela signifierait la destruction éternelle du témoin qui s'est tû. Cela signifierait que les pierres crieraient l'avertissement, si la classe de la sentinelle manquait de le faire (Ezéch. 33: 7–9; Luc 19: 40). La prédication de l'évangile doit s'effectuer sur la terre entière, c'est Jéhovah qui le dit. Qu'elle s'effectue suivant le principe de la responsabilité de l'individu, de la famille ou de la communauté, les hommes de toutes les nations vont être séparés en deux classes: celle des « brebis » et celle des « boucs », c'est Jéhovah qui le déclare. Ceux qu'il fera périr à Harmaguédon resteront toujours dans la mort, car c'est ce que révèlent les images prophétiques données au temps du déluge et au temps de la destruction de Sodome et de Gomorrhe, et c'est ce que montre aussi la parabole des brebis et des boucs. Ce point de vue est confirmé par Jean 5: 28, 29 (*NW*): « L'heure vient où tous ceux qui sont dans les tombes du souvenir entendront sa voix et en sortiront. »

[21] Notez que Jean 5: 28, 29 limite la résurrection à ceux qui sont dans les « tombes du souvenir ». Ce qui veut dire que ceux-là seuls seront ressuscités dont Jéhovah garde l'existence en mémoire, souvenir qui est indiqué ou symbolisé par l'expression « tombes du souvenir ». C'est pourquoi les criminels considérés comme indignes d'une résurrection étaient jetés sans cérémonie dans la vallée de Hinnom ou Géhenne où leurs corps étaient consumés, impleurés et non ensevelis, sans tombe pour rappeler ou commémorer leur existence antérieure. Par conséquent, ceux qui ne sont pas dans les tombes du souvenir ou qui ne sont pas ainsi symbolisés comme étant dans la mémoire de Dieu, seront oubliés au temps de la résurrection. Pour nous aujourd'hui cela signifie que les personnes vivant en notre temps de jugement qui pour une raison ou pour une autre ne prennent pas position pour Jéhovah, et qui par conséquent périront à la bataille d'Harmaguédon, ne seront pas gardées dans sa mémoire en vue d'une résurrection. Que ce groupe comprend la majorité des humains qui vivent actuellement sur la terre, c'est ce que montre Jérémie 25: 33: « Ceux que tuera l'Eternel en ce jour seront étendus d'un bout à l'autre de la terre; ils ne seront ni pleurés, ni recueillis, ni enterrés, ils seront comme du fumier sur la terre. » On ne peut considérer ce nombre impressionnant de personnes que tuera Jéhovah et qui sont comparées au fumier répandu sur la terre comme étant « dans les tombes du souvenir » pour que le Christ se souvienne d'elles et les appelle pendant le millénium. Il ne se souvient pas du fumier.

[22] A Harmaguédon Jéhovah baptisera ce monde du baptême de la destruction. Il est écrit: « Les cieux et la terre d'à présent sont gardés et réservés pour le feu, pour le jour du jugement et de la ruine des hommes impies... Le jour du Seigneur viendra comme un voleur; en ce jour, les cieux passeront avec fracas, les éléments embrasés se dissoudront, et la terre avec les œuvres qu'elle renferme sera consumée... Les cieux enflammés se dissoudront et les éléments embrasés se fondront. » (II Pi. 3: 3–13). Notez que cette période des derniers jours dont Harmaguédon est le point culminant est appelée un « jour du jugement et de la ruine », après quoi viendra le monde nouveau promis fondé sur la justice, le règne millénaire.

[23] Ce baptême de feu fut préfiguré par un autre baptême qui eut lieu dans le passé, quand une pluie de feu et de soufre tomba sur Sodome et sur Gomorrhe. Plus tard, Jéhovah « a allumé dans Jacob des flammes de feu », « répandu son ardente colère » et « allumé dans Sion un feu », quand en 607 av. J.-C. il s'est servi de Nebucadnetsar pour immerger dans un baptême de feu Jérusalem et Juda à cause de leurs énormes péchés (Lam. 2: 3, 4; 4: 11). Lors du séjour terrestre de Jésus-Christ, Jean-Baptiste parla de la proximité d'un baptême de feu destiné à la nation des Juifs naturels incrédules, quand ils seraient comme un arbre « coupé et jeté au feu » et comme de la « paille... (que le Christ) brûlera dans un feu inextinguible (par l'homme) ». (Mat. 3: 10–12, *Liénart.*) Ce baptême de feu eut lieu en l'an 70 quand les légions impériales romaines détruisirent Jérusalem et tuèrent 1 100 000 Juifs et firent 97 000 prisonniers. Un baptême de feu attend finalement ceux qui se rangeront du côté de Satan à la fin du règne millénaire. A ce sujet nous lisons: « Mais un feu descendit du ciel, et les dévora. » (Apoc. 20: 9). Comme d'autres baptêmes de feu celui-ci viendra à la fin d'une période de jugement d'une durée de mille ans. Il n'y a certainement pas de résurrection de ce baptême de feu, car il est lié à la seconde mort qu'est l'étang de feu et de soufre. Le feu est donc sans conteste le symbole de la destruction qui est définitive, qu'il soit employé en rapport avec Harmaguédon ou à la fin du règne de mille ans.

[24] Ceux qui sont troublés par cette façon de voir les choses devraient se rappeler plusieurs points. Si Jéhovah détruisait tous les hommes, cela n'impliquerait aucune injustice, puisque personne n'a le droit inhérent de vivre. Deuxièmement l'œuvre de témoignage sera effectuée jusqu'au point jugé nécessaire par Dieu pour classer tous les humains et il ne commettra pas d'erreur. Ne savait-il pas avant que Noé commençât de prêcher ou de construire qu'aucun contemporain n'accompagnerait dans l'arche ce juste et sa famille? Ne savait-il pas avant que Lot prêchât et que les anges accomplissent des miracles à Sodome qu'il n'y avait même pas dix justes dans cette ville? Longtemps avant que nous puissions déterminer si la tendance de l'esprit de l'homme est semblable à celle d'une brebis ou à celle d'un bouc, Jéhovah et Jésus-Christ peuvent juger et séparer sans commettre d'erreur. Les juges c'est eux et non nous. Troisièmement, la séparation n'est pas encore achevée, la période de jugement n'est pas encore passée. Ce n'est pas le partage incomplet actuel qui compte, mais la séparation achevée qui existera au début d'Harmaguédon. Bien que nous nous trouvions dans une période de jugement, il n'est pas nécessaire que nous considérions comme définitivement détruits tous ceux qui meurent de différentes causes avant l'exécution du jugement à Harmaguédon. Il se peut que certains habitants du monde antédiluvien qui moururent avant le déluge soient ressuscités; certains sodomites qui moururent avant la pluie de feu et de soufre peuvent revenir;

20, 21 (a) Pourquoi cette voie serait-elle de la folie? (b) Comment Jean 5: 28, 29 et Jérémie 25: 33 confirment-ils le point de vue selon lequel ceux qui périront à Harmaguédon demeureront dans la mort?
22 Quel baptême attend ce monde?
23 Quels autres baptêmes de feu mentionne la Bible?
24 Quels points devraient se rappeler les personnes qui sont troublées?

certains Juifs du temps de Jésus et des apôtres qui ne furent pas détruits par les forces romaines chargées de l'exécution peuvent revivre. Mais il n'en est pas ainsi de ceux que le Seigneur a tué au déluge, dans la pluie de feu sur Sodome, lors de l'exécution des jugements en l'an 70 et de ceux qu'il tuera pendant Harmaguédon. D'autres qui ne seront pas tués par Jéhovah peuvent mourir pendant Harmaguédon tels que certains membres de son peuple dont l'organisme ne sera peut-être pas capable de supporter l'épreuve; mais la grande majorité des morts seront « ceux que tuera l'Eternel », ils seront étendus comme du fumier sur la terre. Ils resteront pour toujours dans la mort.

[25] Rappelez-vous aussi que des prophéties bibliques indiquent que des hommes et des nations intensifieront leurs assauts contre le peuple de Jéhovah et l'œuvre qu'il accomplit. Aux chapitres 38 et 39 d'Ezéchiel, il est fait mention de la venue de forces inspirées de démons contre l'organisation théocratique restaurée. Voici ce qu'il y est écrit: « Tu monteras comme un ouragan, tu viendras comme une nuée pour couvrir le pays, toi et toutes tes troupes et de nombreux peuples avec toi... Ce sera à la fin des jours que je t'amènerai contre mon pays, afin que les nations me connaissent. » Quand cet assaut inique aura lieu, Jéhovah dira: « Mon courroux montera. » Son indignation et sa colère ardente seront si terribles que toutes les créatures vivantes trembleront, que les montagnes seront renversées et que les parois des rochers s'écrouleront. Dans leur confusion les peuples s'entretueront et Jéhovah manifestera sa force destructive pour annihiler ce monde inique (*Liénart*). Des persécutions intenses viendront certainement contre le peuple de Jéhovah et des conspirations seront ourdies contre lui avant que la colère de Jéhovah atteigne le point culminant où il déclenchera la destruction d'Harmaguédon.

[26] Quelle occasion sans précédent la fidèle endurance de toutes ces choses par les témoins de Jéhovah ne donnera-t-elle pas aux personnes semblables à des brebis de manifester leur bonté et à celles semblables à des boucs de manifester leur indifférence! De même que beaucoup de personnes voient aujourd'hui nos grandes assemblées et s'étonnent de l'unité merveilleuse rendue possible par l'esprit de Dieu, de même à ce moment-là elles verront plus clairement que jamais la ferme intégrité dont nous ferons preuve grâce à l'esprit de Jéhovah. L'œuvre de prédication qui doit encore s'effectuer, l'accroissement à venir et les persécutions à endurer — toutes ces choses seront une autre manifestation de l'esprit de Jéhovah agissant sur son peuple, et auront pour conséquence une division encore plus nette de l'humanité avant qu'éclate Harmaguédon. Ce n'est ni par notre force ni par notre puissance que nous travaillerons, nous accroîtrons et endurerons, mais c'est par l'esprit de Dieu. Ceux qui luttent contre l'organisation visible de Jéhovah, sur laquelle se manifeste son esprit, pèchent contre le saint esprit et leur péché est irrémissible. Ceux qui ne contribuent pas activement à cette opposition, mais qui lui trouvent des excuses ou y sont indifférents, sont semblables à ceux que la parabole représente comme boucs. Que ce soit activement, passivement ou par indifférence que des individus suivent ce monde dans ces assauts contre les témoins de Jéhovah, ils sont soit sous le principe de la responsabilité de l'individu soit sous celui de la responsabilité de la communauté. — Zach. 4: 6.

[27] Que tous sachent que ce temps du jugement des nations n'est pas une simple répétition en prévision d'un second jugement décisif à venir et qui de ce fait ne rendrait pas éternelle la destruction des humains à Harmaguédon. Sachez qu'à Harmaguédon tous les vivants seront baptisés, soit du feu de la destruction avec les méchants soit du salut pour la vie avec l'organisation théocratique. Sachez qu'une sentimentalité hors de saison et à propos du salut de la créature ne changera pas la Parole divine ni ne détournera Dieu de son dessein. Sachez que tous ceux qui sont vraiment intéressés d'une façon pratique à leur prochain ne perdront pas leur temps à se tourmenter sur le caractère éternel de la destruction d'Harmaguédon, mais prêcheront avec zèle pour se sauver eux-mêmes et pour en sauver d'autres (I Tim. 4: 16). Bref, sachez que Dieu parla sérieusement quand il donna l'avertissement suivant: « Sortez du milieu d'elle, mon peuple. »

25 Selon les prophéties bibliques qu'est-ce qui est devant nous?
26 Comment s'effectuera encore une séparation plus nette, et quelle responsabilité accrue en résultera-t-il pour le peuple?

27 Que devrions-nous savoir maintenant?

« Heureux les yeux qui voient »

LES yeux sont l'un de nos biens les plus précieux et tellement nécessaires pour que notre bonheur soit complet. Ils nous permettent de jouir du tableau de la création: grâce à eux nous voyons les cieux étoilés, les beautés et les merveilles de notre bonne vieille terre ainsi que la lumière solaire elle-même. Grâce à nos yeux et à notre faculté de raisonner nous pouvons nous rendre clairement compte que Dieu existe et qu'il a fait toute chose bonne en son temps. — Eccl. 3: 11; Rom. 1: 20.

Jéhovah Dieu a non seulement créé la lumière naturelle et les yeux qui nous permettent de percevoir les objets, mais il dota l'homme également des yeux du cœur qui lui permettent de voir une autre lumière, celle de l'esprit, ainsi que les choses de l'esprit (Eph. 1: 18). Sa Parole est une lumière sur notre sentier et de nos jours son éclat va sans cesse croissant (Ps. 119: 105; Prov. 4: 23). Grâce à elle nous acquérons non seulement une certaine compréhension de Jéhovah Dieu, de sa personne et de ses desseins, mais nous

apprenons aussi que le royaume de Dieu s'est approché et que bientôt ce vieux système de choses inique sera remplacé par un monde nouveau où la justice habitera. — Ex. 6: 3; Apoc. 11: 15–18; II Pi. 3: 1–13.

Aussi grande que puisse être l'affliction d'une personne aveugle, celle d'une personne privée de la vue des choses de l'esprit est beaucoup plus grande encore; en réalité, elle signifie sa privation de la vie (Mat. 15: 14). Beaucoup de personnes se trouvent dans ce cas! Aux Etats-Unis une personne sur mille, ou deux au maximum, sont privées de l'usage de leurs yeux, mais le rapport est inverse quand il s'agit de la cécité spirituelle: seulement une personne sur mille voit! Dans l'Inde, on peut dire qu'une personne sur un million possède les yeux de l'esprit, tandis qu'en Chine, une personne sur quatre millions a quelque compréhension de Jéhovah et de ses desseins.

POURQUOI UNE TELLE CÉCITÉ SPIRITUELLE?

Pourquoi tant de personnes sont-elles aveugles aux choses de l'esprit? Tout d'abord parce que Satan, le dieu de ce système de choses, a aveuglé leur esprit pour qu'elles ne voient pas la vérité (II Cor. 4: 4). Il est le prince des ténèbres et le pire ennemi de la lumière; en outre, lui et ses démons font tout ce qu'ils peuvent pour maintenir les hommes dans les ténèbres. — Es. 60: 2; Eph. 6: 11, 12.

Par suite de son influence funeste dans ce domaine, des millions d'habitants de la Chine, de l'Inde et des pays situés derrière des « rideaux de fer », n'ont jamais eu l'occasion de voir la lumière. Toutes ces personnes sont aveugles simplement parce qu'elles n'ont jamais eu la possibilité de se servir de leurs yeux et d'apprendre la vérité. Mais de nos jours s'accomplit une œuvre de grande envergure qui a pour but de faire pénétrer cette lumière dans toutes les parties du monde. Des centaines de milliers de porteurs de lumière font briller leur lumière de maison en maison et au coin des rues; on emploie la radio et l'on envoie des missionnaires qualifiés dans les pays où les ténèbres sont les plus épaisses, pour que le plus grand nombre possible soit atteint par la lumière et voie, à condition de vouloir.

Mais est-ce que tout le monde ne veut pas voir, demanderez-vous? Du point de vue physique, certainement, la plupart des gens préfèrent voir, mais il n'en est pas ainsi quand nous entrons dans le domaine des choses de l'esprit. De même que certains animaux sauvages préfèrent les ténèbres à la lumière à cause de leurs habitudes de rapine, de la faiblesse de leur vue, etc., ainsi, comme nous le montrent les faits, certains humains préfèrent, pour une raison ou pour une autre, les ténèbres à la lumière. Ces personnes ressemblent aux conducteurs religieux du temps de Jésus. En effet, eux aussi étaient aveugles non à cause de l'absence de lumière, car la Lumière était venue dans le monde, mais bien parce qu'ils refusaient de voir la Lumière et de reconnaître en Jésus le Messie promis. — Mat. 4: 15, 16; Jean 3: 19–21.

Pourquoi fermaient-ils les yeux devant cette lumière? Parce qu'ils étaient orgueilleux, cupides et remplis de préjugés. Cherchant à justifier leur attitude, ils demandèrent à Jésus davantage de signes et le pressèrent de leur dire ouvertement s'il était oui ou non le Messie. Mais Jésus refusa de répondre à leurs questions insidieuses et de leur donner des preuves supplémentaires. Lorsqu'ils lui dirent « Si tu es le Christ, dis-le-nous », Jésus leur répondit: « Si je vous le dis, vous ne le croirez pas. » — Mat. 16: 1; 21: 23; Luc 22: 67.

Jésus dit aussi qu'il fallait se garder d'un « mauvais œil » (Marc 7: 22; Mat. 20: 15). C'est en effet la méchanceté, la convoitise et la cupidité de ses adversaires qui ne leur permirent pas de voir la véracité, la beauté, la raison et l'autorité de ce qu'il leur disait. Comment auraient-ils pu voir, occupés qu'ils étaient à rechercher les louanges des hommes plutôt que l'approbation de Dieu? (Jean 5: 44). Il en est de même aujourd'hui des dirigeants des grandes religions: L'orgueil, les préjugés et la cupidité ne leur permettent pas de voir et de comprendre l'explication simple et raisonnable de la Parole de Dieu et de ses desseins, telle que la leur présentent ses serviteurs et témoins.

D'autres encore, s'ils ne voient pas, c'est parce qu'ils n'ont pas un « œil simple ». Ils sont comme les personnes dont les yeux sont incapables de leur donner une image nette de ce qu'ils regardent et de cette façon leur esprit enregistre tout un faisceau de rayons divergents, donc une image trouble. Ceux qui n'ont pas un « œil simple » sont des personnes qui voudraient servir en même temps Dieu et les richesses, c'est-à-dire Mammon ou le profit personnel. Une telle attitude dénote une vision double, un double point de vue, ne permettant pas de voir qu'un dévouement partiel et un service partiel ne plaisent ni à l'un ni à l'autre des deux grands maîtres, à savoir Jéhovah Dieu et Satan le Diable. L'un et l'autre veulent tout ou rien.

Le possesseur d'une telle vue confuse qui conduit au compromis se trouve dans les ténèbres quand au royaume de Dieu et à la vie dans le monde nouveau si proche; cherchant tantôt d'un côté tantôt de l'autre, il ne trouve pas le chemin de la lumière mais marche en trébuchant sur la voie large qui mène à la destruction. Il pense peut-être se trouver dans la lumière, mais ce qu'il prend pour de la lumière est en réalité ténèbres, et à cause de son opinion erronée et égoïste « combien seront grandes ces ténèbres! » — Mat. 6: 23.

APPRENDRE À VOIR

Lorsqu'un enfant commence à voir la lumière il ne reconnaît rien, bien que ses yeux soient ouverts. Mais au fur et à mesure que passent les jours et les mois, les mêmes formes et les mêmes couleurs reviennent régulièrement. Elles deviennent familières à l'enfant qui s'en souvient et qui peut désormais les identifier. Il apprend donc à se servir de ses yeux et se familiarise avec le monde qui l'entoure.

Il en est de même pour celui qui entre en contact avec la lumière de la vérité. Dans les premiers temps tout nous semble étranger et nous n'apercevons qu'une faible partie de ce qui nous est révélé. Mais si notre cœur est sincère et cherche à savoir et à retenir ce que nous apprenons, nous continuerons à sonder la Parole de Dieu et le fonctionnement de l'organisation terrestre dont il se sert pour qu'elles nous deviennent plus familières. Etant familiers avec ces choses que nous avons maintenant bien à l'esprit, nous développerons notre pouvoir de perception, c'est-à-dire notre faculté de choisir certaines choses, de les distinguer d'autres choses et de discerner certains détails ou traits particuliers. Et le Seigneur entendra notre prière lorsque nous lui dirons: « Ouvre mes yeux, pour que je contemple les merveilles de ta loi! » — Ps. 119: 18.

Naturellement, pour apprendre à « voir », il faut du temps et de la pratique, mais des résultats merveilleux viendront récompenser nos efforts: nous ne suivrons plus des guides aveugles, nous ne chercherons plus à tâtons dans les ténèbres, nous ne serons plus dans la confusion à cause de la multitude des croyances religieuses et nous ne serons plus dans la perplexité devant des questions profondes. A la vue de la beauté de la vérité divine nous ne pourrons nous empêcher de nous exclamer en disant: « C'est l'œuvre du Seigneur (Jéhovah), c'est une chose merveilleuse à nos yeux. » — Ps. 118: 23, *Cr 1905*.

Arrivés à ce point, nous devons garder jalousement les « yeux de notre cœur » et en prendre le plus grand soin. Nous ne devons jamais tolérer un affaiblissement de leur pouvoir de perception et de leur acuité visuelle ou pis encore les laisser retomber dans la cécité de ce monde. Au contraire, nous devons les fortifier continuellement pour qu'ils ne risquent pas d'être fatigués ou blessés par la lumière de la Parole de Dieu dont l'éclat va maintenant croissant. Nous ne devons pas non plus leur permettre de s'appesantir, mais il nous faut les exercer sans cesse à regarder suivant les règles précises de l'art de voir les choses de l'esprit.

S'adressant un jour à ses disciples qui venaient de rentrer d'une campagne de prédication du royaume de Dieu, Jésus leur dit: « Heureux les yeux qui voient ce que vous voyez! Car je vous dis que beaucoup de prophètes et de rois ont désiré voir ce que vous voyez, et ne l'ont pas vu, entendre ce que vous entendez, et ne l'ont pas entendu. » (Luc 10: 23, 24). Mais

nos yeux sont encore plus heureux que les leurs, car, grâce à la réalisation des prophéties bibliques, nous pouvons voir que le gouvernement royal de Jéhovah remis entre les mains de son Christ est maintenant établi complètement et pour toujours dans les cieux. Puisqu'il en est ainsi, nous pouvons proclamer avec la plus grande assurance et devant toutes les nations la présence et le fonctionnement effectif du royaume de Dieu. — Mat. 24: 14.

Jéhovah Dieu est notre grand Instructeur, et à son sujet le prophète dit: « Celui qui vous instruit ne disparaîtra plus de devant vous: vos yeux verront le maître qui vous enseigne. » (Es. 30: 20, *Saci*). Comme un serviteur a les yeux fixés sur les mains de son maître, ainsi devons-nous constamment regarder vers Dieu en attendant ses instructions qu'il fait connaître en dévoilant le sens de sa Parole et par le moyen de son organisation (Ps. 123: 1, 2). Nous devons également avoir « les regards sur Jésus, le chef et le consommateur de la foi ». — Héb. 12: 2.

Pendant que nous avançons sur la seule voie droite, les regards fixés sur Jéhovah Dieu, Jésus-Christ et le Royaume, soyons aussi généreux envers ceux qui se trouvent dans les ténèbres et qui aimeraient voir la lumière de la vérité relative au Royaume. Comme nous sommes parmi eux, gardons à l'esprit que « l'homme dont le regard est bienveillant sera béni, parce qu'il donne de son pain au pauvre ». (Prov. 22: 9.) Il ne s'agit pas du pain matériel, mais d'une nourriture beaucoup plus importante, du pain spirituel qui donne une bonne vue, comme le miel que mangea Jonathan lorsqu'il poursuivait les Philistins (I Sam. 14: 27–29; Mat. 4: 4). Nous retrouvons la même pensée dans cet autre passage des Proverbes (28: 27): « Celui qui donne au pauvre n'éprouve pas la disette, mais celui qui ferme les yeux est chargé de malédictions. »

Jésus-Christ regarda avec compassion les pauvres brebis aveugles. Suivons donc son exemple aujourd'hui en contribuant à la réalisation de ce passage des Ecritures: « Ceux à qui il n'avait point été annoncé verront, et ceux qui n'en avaient point entendu parler comprendront. » (Rom. 15: 21). Puisque nos yeux sont heureux de voir la lumière de la vérité, aidons les autres à parvenir à la lumière afin qu'ils voient eux aussi!

● Dans son enfance, Jésus savait-il qu'il devait être le Messie et se rendait-il compte qu'il avait existé auparavant comme créature spirituelle, comme Logos? — C. R., Pennsylvanie.

« Un ange du Seigneur lui apparut en songe, et dit: Joseph, fils de David, ne crains pas de prendre avec toi Marie, ta femme, car l'enfant qu'elle a conçu vient du (saint esprit); elle enfantera un fils, et tu lui donneras le nom de Jésus; c'est lui qui sauvera son peuple de ses péchés. » (Mat. 1: 20, 21). D'après ce passage, Joseph savait que Jésus était le Fils de Dieu, destiné à être l'instrument du salut.

A Marie l'ange Gabriel déclara: « Tu deviendras enceinte, et tu enfanteras un fils, et tu lui donneras le nom de Jésus. Il sera grand et sera appelé Fils du Très-Haut, et le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David, son père. Il régnera sur la maison de Jacob éternellement, et son règne n'aura point de fin... Le (saint esprit) viendra sur toi, et la puissance du Très-Haut te couvrira de son ombre. C'est pourquoi le saint enfant qui naîtra de toi sera appelé Fils de Dieu. » (Luc 1: 30–35). Marie savait donc que Jésus était le Fils de Dieu, appelé à devenir le Messie promis afin de régner comme roi sur un royaume éternel. Mais, comme le reste des Juifs, elle pensait que ce royaume serait terrestre.

Elisabeth, mère de Jean-Baptiste, savait également que Jésus devait être le Seigneur et, étant inspirée, elle salua Marie comme suit: « Comment m'est-il accordé que la mère de mon Seigneur vienne auprès de moi? » (Luc 1: 41–43). Zacharie, le père de Jean-Baptiste, n'ignorait pas qu'un Sauveur avait été donné et que son fils Jean devait préparer le chemin devant Lui (Luc 1: 67–79). Lors de la naissance de Jésus, un certain nombre de bergers savaient qu'il devait être le Messie, le Christ et le Seigneur, car l'ange de Jéhovah leur avait dit: « Il vous est né un Sauveur, qui est le Christ, le Seigneur. » Ils publièrent ce fait (Luc 2: 8–20). Siméon avait reçu la promesse divine qu'« il ne mourrait point avant d'avoir vu le Christ du Seigneur (de Jéhovah, *NW*) », et quand il vit le petit enfant Jésus au temple il reconnut que la promesse avait été réalisée, et dit: « Mes yeux ont vu ton salut. » (Luc 2: 25–32). Au temple se trouvait aussi Anne la prophétesse qui reconnut en l'enfant Jésus le Libérateur à venir. — Luc 2: 36–38.

On avait certainement dit ces choses importantes à l'enfant Jésus, et il se peut que c'est en pensant à ses relations spéciales avec Jéhovah et à ses obligations envers Lui qu'à l'âge de douze ans il déclara à ses parents terrestres: « Ne saviez-vous pas qu'il faut que je m'occupe des affaires de mon Père? » (Luc 2: 49). Il semble que Jean-Baptiste avait également connaissance de ces choses parce que ce prophète hésita à immerger Jésus qu'il considérait comme lui étant très supérieur (Mat. 3: 11–15). Il ne fait donc aucun doute, semble, que dans son enfance Jésus savait qu'il devait être le Messie promis. Mais il pensait probablement que sa domination comme Messie s'exercerait sur un royaume théocratique terrestre. C'est ainsi qu'en ce temps-là, les Juifs comprenaient le règne du Messie.

Comme Jésus approchait de ses trente ans et que sa connaissance des prophéties augmentait, il se peut que progressivement il comprenait qu'être Messie signifiait plus que cela. Mais ce n'est probablement pas avant son immersion et la descente du saint esprit sur lui qu'il se rendit clairement compte de son existence préhumaine comme Logos et que le royaume destiné à être sa possession était céleste. L'homme naturel Jésus ne discernait pas ces choses de l'esprit mais lorsque l'esprit descendit sur lui, il les lui révéla. « Les cieux s'ouvrirent » pour lui et les choses célestes lui furent perceptibles (Mat. 3: 16, 17). Jean-Baptiste semble avoir été instruit de l'existence préhumaine de Jésus. Il déclara: « Celui qui vient après moi m'a précédé, car il était avant moi. » Dans ce texte il doit certainement s'agir de l'existence préhumaine de Jésus puisque Jésus, homme, n'a pas existé avant Jean. Mais rien n'indique que Jean aurait prononcé ces paroles avant le baptême de Jésus. Il a probablement dû les dire par la suite, vers la même époque où parlant de Jésus il déclara: « Il faut qu'il croisse, et que je diminue. » En effet, il y a similitude de pensée entre ces deux versets. — Jean 1: 15; 3: 30.

C'est après son onction que Jésus apprit sans aucun doute qu'il avait existé auparavant comme créature spirituelle et il témoigna de ce fait. Dans Jean 8: 58 (*NW*), il déclara: « Avant qu'Abraham naquît, j'ai été. » Peu de temps avant sa mort Jésus dit: « Père, glorifie-moi auprès de toi-même de la gloire que j'avais auprès de toi avant que le monde fût. » (Jean 17: 5). A cause de son engendrement par l'esprit, Jésus apprit son existence antérieure comme créature spirituelle. Ses disciples étaient souvent intrigués quand il se référait à cette existence et ils ne comprirent ces choses spirituelles que le jour où leur intelligence fût également éclairée par le saint esprit. Puisqu'il semble qu'une telle compréhension venait de l'esprit saint, il s'ensuit que Jésus ne savait rien au sujet de son existence préhumaine, jusqu'à son onction au Jourdain, bien qu'il comprit dans son enfance qu'il devait être le Messie promis.

● Un dépliant contenant de prétendus conseils pour bien se porter et publié par The Jonadab Wise School of Health (L'école de santé « Jonadab ») fut distribué aux témoins de Jéhovah qui assistaient à la récente assemblée de Washington. Ce prospectus disait entre autres: « Ce service authentique et exceptionnel est préparé et vous est offert par les Témoins de Jéhovah. » La Société Watchtower approuve-t-elle cela? — W. H., Californie.

Non, la Société n'approuve pas cela. Disons-le tout de suite: nous ne sommes pas médecins. Nous laissons à chaque personne le soin de choisir le traitement médical qui lui convient. Les uns auront recours à la chirurgie, d'autres suivront des régimes et d'autres encore préféreront certains traitements spéciaux. Une maladie exigera des soins chirurgicaux, une autre le régime. Ainsi, un traitement efficace pour l'un ne le sera pas pour un autre et pourra même lui être nuisible. Que chacun consulte donc les experts qui lui administreront le traitement de son choix. Le but

pour lequel la Société a été formée est la prédication de l'Evangile et dans ce domaine nous sommes toujours heureux de donner aide et conseil. Nous ne sommes pas des professionnels pour tout ce qui concerne la médecine et ne donnons pas de conseils lorsqu'il s'agit de questions intéressant la santé à moins que ces dernières aient trait à la Bible, par exemple les transfusions sanguines.

Il est vrai que de temps à autre nous publions des articles sur la chirurgie, la chiropratique, l'ostéoplastie, etc. Ces articles ne signifient pas que nous souscrivons à de telles pratiques. Ils paraissent dans *Réveillez-vous!* au même titre que les articles traitant d'autres sujets, c'est-à-dire à titre d'information et non de recommandation. La disposition que Dieu a prise pour nous rétablir dans la perfection c'est la rançon, Jésus-Christ. En attendant, tout fanatisme en ce qui concerne la santé est peu sage, et trop se soucier au sujet de son bien-être peut donner des idées fixes qui n'apporteront ni la santé physique ni la santé spirituelle. Les déclarations par trop générales concernant les traitements opérés par tel ou tel système sont toujours suspectes. Comme on vient de le dire, chaque individu est différent (Rom. 14: 2, 3). En général, la modération est profitable.

En résumé, si une personne affirme que la Société soutient tel ou tel programme de santé, soyez sur vos gardes: cette personne-là se sert du nom de la Société à des fins commerciales (I Tim. 6: 5–10). Certains essaieront de vendre leurs pilules et produits ou de faire accepter leurs méthodes en disant que tel témoin de Jéhovah bien connu en fait usage ou est leur client. Cela ne veut pas dire, et on ne devrait jamais le comprendre de cette façon, que la Société recommande ces pilules ou approuve ces méthodes. Dans les différents domaines de la thérapeutique orthodoxe ou non, il y a des personnes honnêtes qui s'efforcent d'aider autrui et d'autres malhonnêtes qui se livrent à l'escroquerie. La Société est séparée d'elles. Elle est entièrement absorbée dans son œuvre de prédication de l'Evangile.

● Si l'on est déjà baptisé, est-il nécessaire de se faire rebaptiser après avoir reçu la connaissance de la vérité? — R. G., Canada.

La manière dont une personne avait compris le baptême quand elle l'a subi pour la première fois détermine si elle doit se faire rebaptiser. Avait-elle compris le symbole qu'est l'immersion d'eau? S'était-elle clairement rendue compte qu'il représentait l'acte par lequel elle vouait sa vie au Seigneur afin de le servir, d'accomplir sa volonté? Avait-elle pris une telle résolution dans son esprit, dans son cœur et devant le Seigneur avant l'immersion d'eau par laquelle on symbolise publiquement l'engagement de servir Dieu? Si oui et dans le cas où le baptême a été une immersion totale dans l'eau, il n'est pas nécessaire de répéter le symbole. Celui qui immerge, le lieu de l'immersion et les spectateurs ne sont pas des facteurs déterminants. Ce qui compte, c'est le fait que le baptisé comprend bien le baptême et l'apprécie à sa juste valeur. S'il n'avait pas cette compréhension et cette appréciation, s'il considérait le baptême comme une cérémonie religieuse l'affiliant à une certaine Eglise, s'il ne se rendait pas compte de l'importance du pas qu'il faisait et de ce qui, selon les Ecritures, serait exigé de lui, alors le jour où une telle personne connaît la vérité et désire vouer sa vie au Dieu de vérité comme l'un de Ses témoins, elle devrait symboliser cet engagement pris maintenant en connaissance de cause.

PÉRIODE DE TÉMOIGNAGE
« LES PRINCES GOUVERNERONT AVEC DROITURE »

« Voici qu'un roi régnera selon la justice, et les princes gouverneront avec droiture. » (Es. 32: 1, *Cr*). Ces paroles encourageantes attirent l'attention sur l'administration d'un gouvernement juste, actuellement très proche. Sans mettre en doute les motifs de ceux qui ont rempli des fonctions publiques dans le but d'aider leur prochain, tous admettront que de tels hommes ont toujours formé la minorité et que leurs efforts n'ont résulté en aucune bénédiction durable. Combien il est alors réjouissant d'attirer l'attention sur le royaume de Dieu et sur ses serviteurs, les « princes », dont le règne est à la gloire de Dieu et apporte la bénédiction aux sujets du royaume! Le règne selon la droiture de ces « princes » placés sous Jésus-Christ, le roi de la justice, est maintenant annoncé. Pour en informer toutes les personnes de bonne volonté, on offrira pendant le mois d'octobre contre la somme de 350 fr. en France, 60 fr. en Belgique et 5 fr. en Suisse, un abonnement d'un an au périodique *Réveillez-vous!* (24 numéros par an) et trois brochures traitant de thèmes bibliques, remises à titre gracieux. Proclamez la bonne nouvelle à votre prochain, et faites des abonnements partout où vous le pouvez. Envoyez-les ainsi que votre rapport à la Société.

TENEZ-VOUS EN ÉVEIL!

Le moment n'est plus d'ignorer les événements mondiaux et leur signification! Les temps de crise comme ceux que nous vivons exigent de la vigilance. Vous devez être conscient de ce qui se passe, de la portée des problèmes actuels et dans quelle mesure ils affectent vos intérêts éternels. Une personne raisonnable se tiendra au courant de ces questions importantes et ne s'intéressera pas uniquement aux choses secondaires d'un intérêt passager. Il vous faut être vigilant si vous voulez saisir toutes les occasions que vous offre la vie. Soyez donc éveillé. Tenez-vous en éveil en lisant le périodique *Réveillez-vous!* Vous apprécierez son champ d'investigation. Il traite de sujets variés intéressant tous les domaines de la connaissance et de questions ayant trait à la signification des événements mondiaux et comment ils affectent votre bien le plus grand, la vie. Ce périodique paraît deux fois par mois et un abonnement d'un an ne coûte que 350 fr. en France, 60 fr. en Belgique et 5 fr. en Suisse. Abonnez-vous dès aujourd'hui.

L'ASSEMBLÉE DE 1953 SE TIENDRA DU 19 AU 26 JUILLET

La Watch Tower Bible & Tract Society a pris des dispositions pour que l'assemblée internationale de 1953 ait lieu au Yankee Stadium de New-York. Cette assemblée durera du dimanche 19 juillet au dimanche 26 juillet. Le peuple de Dieu se réunira donc pendant huit jours.

Nos frères dans le monde entier vont se renseigner sur le meilleur moyen de se rendre à New-York. Pour obtenir toutes les indications utiles, il est recommandé aux personnes désireuses d'assister à l'assemblée de se mettre en relation avec la filiale de leur pays. Les filiales s'efforceront de rassembler toutes les informations nécessaires. Nombreux sont les frères qui se réjouissent que New-York soit le lieu de l'assemblée, car ils pourront se rendre au siège de l'organisation du Seigneur, visiter le Béthel et la grande imprimerie où l'on produit tant de bons ouvrages qui sont ensuite répandus en beaucoup de langues dans le monde entier. Cela nous rappelle les Israélites en route pour Jérusalem où ils se rendaient plusieurs fois par an pour célébrer les jours que Dieu leur avait ordonné d'observer. Le peuple du Seigneur qui se réunira du 19 au 26 juillet en assemblée internationale vivra des jours bénis. Faites dès maintenant des projets pour y assister.

Textes quotidiens pour novembre

1 Ayez en vous les sentiments qui étaient en Jésus-Christ. — Phil. 2: 5. wF 1/4/52 18, 19a
2 Le monde passe, et sa convoitise aussi; mais celui qui fait la volonté de Dieu demeure éternellement. — I Jean 2: 17. wF 15/10/51 3, 5, 6
3 L'affection de l'esprit, c'est la vie et la paix. — Rom. 8: 6. wF 15/9/51 1–3a
4 Le reste d'Israël ne commettra pas l'iniquité, il ne dira pas de mensonge, et il ne se trouvera plus dans leur bouche de langue trompeuse. — Soph. 3: 13, Cr. wF 15/4/52 12a
5 Son pain lui sera donné, son eau lui sera assurée. — Es. 33: 16, AT. wF 15/12/51 6, 7b
6 Quant à vous, c'en est l'antitype qui vous sauve maintenant, à savoir le baptême,... la demande faite à Dieu d'une bonne conscience. — I Pi. 3: 21, Liénart. wF 1/5/52 9, 10a
7 Ne trouvez pas étrange d'être dans la fournaise de l'épreuve, comme s'il vous arrivait quelque chose d'extraordinaire. Mais réjouissez-vous dans la mesure même où vous avez part aux souffrances du Christ. — I Pi. 4: 12, 13, Sy. wF 15/1/52 22, 23b
8 Ne dis pas: Je lui ferai comme il m'a fait. — Prov. 24: 29; Mat. 5: 39. wF 15/5/51 4, 5a
9 Paissez le troupeau de Dieu qui est sous votre garde. — I Pi. 5: 2. wF 15/1/52 24b
10 Tu t'es courbée comme une prostituée. Je t'avais plantée comme une vigne excellente et du meilleur plant; comment as-tu changé, dégénéré en une vigne étrangère? — Jér. 2: 20, 21. wF 15/4/52 25–27
11 Qu'il fasse ce qu'il veut, il ne pèche point; qu'on se marie. — I Cor. 7: 36. wF 15/10/51 8a
12 En personne en Israël je n'ai trouvé une si grande foi. Mais je vous dis que beaucoup viendront des régions orientales et occidentales et s'allongeront à la table avec Abraham, Isaac et Jacob dans le royaume des cieux. — Mat. 8: 10, 11, NW. wF 15/6/51 22a
13 Il a rendu ma bouche semblable à un glaive tranchant,... il a fait de moi une flèche aiguë, il m'a caché dans son carquois. — Es. 49: 2. wF 1/2/52 16, 17
14 Mais Abraham dit: Ils ont Moïse et les Prophètes; qu'ils écoutent ceux-ci. — Luc 16: 29, NW. wF 1/7/51 18a
15 Remets-nous nos dettes, comme nous aussi nous les avons remises à nos débiteurs. — Mat. 6: 12, NW. wF 15/12/51 8, 9b

Explications pour déterminer l'emplacement du commentaire de ces textes: Les nombres suivant la date de « La Tour de Garde » se réfèrent au paragraphe dans le premier article d'étude. Lorsque « a » suit le nombre du paragraphe, le commentaire se trouve dans le second article d'étude; lorsque l'indication est « b », elle se réfère au troisième article d'étude.

ETUDES DE « LA TOUR DE GARDE »

Semaine du 9 novembre:
« Sortez du milieu d'elle, mon peuple », §§ 1–16
Semaine du 16 novembre:
« Sortez du milieu d'elle, mon peuple », §§ 17–22 et
Fixation des destinées en cette période de jugement, §§ 1–12
Semaine du 23 novembre:
Fixation des destinées en cette période de jugement, §§ 13–27